

Université A-Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences économiques

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques.

Option : Economie du Développement et Gouvernance

Thème

**Impacts des stratégies des acteurs de développement
local sur la gouvernance territoriale : *Cas de la
commune d'El-kseur***

Préparé par :

AKKOUCHE Thinhinane

CHENGARI Randa

Dirigé par :

M^r. NAIT CHABANE A/Latif

Année universitaire : 2016-2017

Remerciement

Au terme de ce travail, nous exprimons nos vifs remerciements à notre encadreur *Mr NAJ7 CHABANE A. Latif.* Pour ses précieuses remarque et conseils et son entière confiance en nous dans l'élaboration du présent mémoire.

Nous tenons aussi à remercier tous les acteurs de la commune d'El-kseur (*APC, Association, Entreprise...etc.*) , pour leur accueil et leur collaboration.

On remercie aussi toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

A la fin, ce travail n'aurait pas abouti sans l'appui et le soutien moral et matériel de nos familles, c'est pourquoi on les remercie.

Dédicace

**Au nom d'Allah, Louange à Dieu, le seul et unique
sans lui rien de tout cela n'aurait pu être.**

Je dédie ce modeste travail :

**A la mémoire de mon grand père Dieu fait qu'il repose
en paix**

A mes très chers parents,

A ma grande mère,

A ma tante Mariama,

A mes chers frères,

A mon chère Farid

A ma binôme Panda,

**A tous mes ami(e)s avec qui j'ai passé de meilleurs
moments,**

**A toutes les personnes qui m'ont encouragé tout au long
de mes études.**

Thinhinane

Dédicace

**Au nom d'Allah, Louange à Dieu, le seul et unique
sans lui rien de tout cela n'aurait pu être.**

Je dédie ce modeste travail :

**A la mémoire de mon frère Sicham Dieu fait qu'il
repose en paix**

A mes très chers parents,

A mes chers frères et sœurs,

A mes belles sœurs, mes neveux et nièces,

A ma binôme Thinhinane,

**A tous mes ami(e)s avec qui j'ai passé de meilleurs
moments,**

**A toutes les personnes qui m'ont encouragé tout au long
de mes études**

Randa

Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Théorique et conceptuel du développement local.....4

Section 01 : Développement local: émergences, concepts et définitions.....4

Section 02 : Approches du développement local, acteurs locaux du DL.....10

Section 03 : Le développement local en Algérie..... 22

Conclusion du chapitre I27

Chapitre II : Gouvernance territoriale : définitions, caractéristiques et enjeux.....28

Section 01 : Généralités sur la gouvernance.....28

Section 02 : Gouvernance territoriale : caractéristiques et enjeux.....35

Section 03 : La gouvernance territoriale en Algérie.....43

Conclusion du chapitre II.....46

Chapitre III : Apport des acteurs locaux à la gouvernance et au développement de la commune d'El-kseur.....47

Section 01 : Présentation du milieu d'étude.....47

Section 02 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon.....54

Section 03 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête.....60

Conclusion du chapitre III.....81

Conclusion générale.....82

Bibliographie

Liste des abréviations

Liste des tableaux et figures

Annexes

Tables des matières

***Introduction
générale***

Introduction générale

Etymologiquement, le mot gouvernance trouve ses origines dans la langue française du 13^{ème} siècle. Les termes de gouverner, gouvernance renvoyaient autre fois à l'emblème du gouvernail du navire, qui décrit l'action de piloter quelque chose. Cette notion va ensuite évoluer en fonction des mutations historiques des sociétés qui allaient progressivement l'adopter. En effet, l'organisation territoriale exige aujourd'hui une mise en cohérence de l'action des différents acteurs et institutions qui ne dépendent pas nécessairement des secteurs Étatiques.

Ce qui renvoie à la nécessité d'opter pour de nouvelles formes de coordination que l'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste du développement local, désigne comme la gouvernance. Il l'a défini la gouvernance comme étant « un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires ». Dans un sens plus large, la gouvernance d'un territoire c'est comment gérer et planifier le développement local au delà des solutions aux problèmes productifs.

En matière de gouvernance des territoires, l'expérience de par le monde suscite jusqu'à aujourd'hui beaucoup de questionnements sur le rôle que doivent jouer désormais ces territoires. En l'occurrence, dans le contexte actuel marqué de plus en plus fortement par la mondialisation.

Dans cette perspective, le territoire constitue un objet d'étude de tout un ensemble de disciplines (géographie, urbanisme, économie, sociologie,...) qui s'accordent toutes à le reconnaître comme un élément actif du développement. Le territoire devient ainsi un élément incontournable de tout projet de développement local et qui participe fortement aux succès des politiques publiques.

Par ailleurs, les prémices de réflexion sur la gouvernance territoriale peuvent être resituées dans l'historique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques. Elles correspondent à la fois à la mise en exergue des mouvements de développement local et aux nouvelles structurations politico administratives des États modernes.

Introduction générale

En réalité, nous sommes partis d'un constat observé dans le territoire algérien, à savoir :

- Une situation de sous-gestion du territoire.
- Une volonté, voire une nécessité d'un développement local/territorial.
- Une mondialisation qui paradoxalement oblige les acteurs à se tourner vers leurs spécificités locales et donc à valoriser davantage leurs territoires.

Dans ce qui précède, nous nous sommes alors grandement interrogés sur la viabilité du modèle de gouvernance algérien. Il sera donc question d'analyser les mécanismes de gouvernance territoriale existants, afin de relever les dysfonctionnements entravant le développement local. Ceci, en dépit des efforts fournis par l'Etat algérien en la matière.

Pour apporter des réponses à toutes ces interrogations, nous avons choisi comme aire de recherche, le territoire de la commune d'El-kseur.

Notre question principale s'énonce, alors, comme suit :

Quel est l'impact des stratégies des acteurs de développement local sur la gouvernance territoriale ?

L'option retenue privilégie l'étude par trois entrées :

- Premièrement, par le Territoire. Ensuite, par la Décentralisation. Et enfin, par la Coordination des acteurs.

De cette question principale découle d'autres interrogations subsidiaires, à savoir :

- Quelle place occupe le territoire dans le modèle de gouvernance actuel en Algérie ?
- Quel est le modèle de gouvernance territoriale adéquat ? Quel serait le rôle des collectivités locales dans l'œuvre de développement local ?
- Quel niveau de coordination entre acteurs serait à l'origine du succès ou de l'échec du processus de gouvernance territoriale ?

Afin de répondre à toutes ces questions nous posons l'hypothèse suivante, en corroborons cette problématique au territoire de la commune d'El-kseur.

Hypothèse :

Les stratégies distinctes et les différentes actions des acteurs locaux de la commune d'El-kseur, engagés d'une manière, supposé, être rationnelle, joue un rôle important en ce qui concerne l'amélioration du territoire et le développement local.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons opté pour une démarche méthodologique qui s'articule autour de deux phases : la première a été développée et enrichi après un travail

Introduction générale

d'exploration qui compte les opérations de recherche bibliographiques et documentaires pour mieux cerner le sujet, et cela à travers deux chapitres théoriques, le premier va traiter les aspects théoriques sur le développement local, aussitôt des acteurs et de leurs stratégies et la place de développement local en Algérie. Le second chapitre sera consacré à la question d'une présentation historique de la gouvernance territoriale entamant aussi ses caractéristiques, enjeux et la gouvernance en Algérie. Le troisième chapitre sera destiné à la présentation et l'analyse des différents systèmes de la gouvernance territoriale en Algérie et à la wilaya de Bejaia, et nous terminerons ce chapitre par une présentation du terrain d'investigation sur lequel se déroulera notre enquête « El- kseur ». La deuxième phase du présent travail sera de rassembler les données et les informations par une enquête de terrain et les analyser par la suite. Cela fera l'objet de présenter une analyse des résultats après le traitement de données. Cette enquête sera menée par un questionnaire afin de recueillir les données qualitatives et/ou quantitatives qui permettront d'identifier les pratiques de gouvernance favorisant un développement local soutenu.

Enfin, nous rappelons que l'ultime objectif de ce qui suit est de décortiquer la relation gouvernance territoriale/développement local.

Chapitre I

***Cadre théorique et
conceptuel du développement
local***

Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel du développement local

Introduction

La notion du local se présente comme le lieu le plus proche de la réalité et des individus et serait ainsi le lieu de définitions des besoins et de réalisations des actions. Les nouvelles approches du développement essaient de cerner de mieux cadrer ce nouveau mode de développement qui émerge du local : « le développement local ». ce dernier est apparu dans des conditions particulières et a un intérêt de plus en plus croissant vu la facette qu'il présente comme « mode alternatif de développement », qui vise à utiliser les initiatives locales comme moteur de développement.

Ce premier chapitre traite le développement local. A cet effet, notre étude va se baser sur trois sections essentielles : la première est consacrée à une entrée au développement local examinant les conditions d'émergence de ce dernier et, nous allons nous intéresser aux concepts qui permettent d'expliquer comment et pourquoi certains acteurs deviennent responsables de la construction d'orientations de développement pour leur localité. La deuxième section est réservée aux approches du développement local et de ces acteurs locaux..... Enfin, la troisième section est consacrée sur le cas d'Algérie.

Section 01 : Émergence du concept de développement local (DL)

Dans ce qui suit, nous abordons le cadre conceptuel concernant l'émergence du DL en donnant quelques définitions pour mieux comprendre cette notion.

1.1. Historique

Le DL apparu dans les années 50, part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il est une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire, très centralisé, qui agit par rattrapage massif des retards économiques dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

Il émane essentiellement de territoires qui se considèrent marginalisés par ces politiques frontales, souvent ruraux et situés dans les zones d'ombres du territoire national. On découvre alors un slogan qui va devenir la pierre angulaire du DL : « *vivre, travailler et décider au pays* ». Cette expression contient à elle seule les principes du développement local puisque outre vivre et travailler qui sont les deux éléments forts du développement, elle appelle à l'autonomisation

locale de la décision, qui implique la matière grise nécessaire et la mobilisation politique subséquente, et à la notion de « pays » qui devient, dans ces années de fin de croissance, une entité plus à même de révéler les ressources et de mobiliser les acteurs. Le pays renaît alors comme un périmètre d'action et de décision potentiel.

Cette idée du pays n'est pas neuve en elle-même puisque les géographes classiques (vidaliens pour faire simple) ont toujours revendiqué la pertinence d'une échelle intermédiaire entre la commune et le département plus à même que ce dernier, dont la genèse est trop empreinte de la bureaucratie révolutionnaire, à recouvrir la dimension sociale de l'espace vécu et de l'appartenance culturelle. C'est ainsi que dans les années 70 les premiers contrats de pays accompagnent la généralisation d'une approche en termes de développement local. C'est au sein de ces entités, notamment en milieu rural, qu'on redécouvre les valeurs identitaires collectives et les solidarités propres à engendrer une nouvelle approche démocratique du développement. On attribue à ce périmètre les vertus de la participation, la possibilité de faire émerger de nouveaux instruments d'action permettant de dépasser les processus exogènes de décision et de s'en affranchir.

1.2. Quelques définitions du concept de DL

Nous décortiquons d'abord les deux termes qui constituent le concept de DL en s'intéressant à le définir ensuite.

1.2.1. Le développement

Dans le parler populaire, on mêle souvent croissance et développement : La croissance économique représente l'accroissement durable de la production globale d'une économie. C'est donc un phénomène quantitatif que l'on peut mesurer. Concrètement, pour mesurer la croissance économique, on retient comme indicateur de la production, le Produit Intérieur Brut (PIB). Le développement correspond à l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique, ainsi que l'élévation du niveau de vie. Il s'agit donc d'un phénomène qualitatif. Ces deux concepts, qui font référence à des notions différentes, sont pourtant souvent liés et on peut s'interroger sur les effets de la croissance sur le développement. Nous verrons donc que la croissance est une condition nécessaire du développement, mais qu'elle n'est cependant pas suffisante. Selon le modèle de Rostow, la croissance permet d'aboutir au stade de la maturité, dernière étape du développement.

Or, ce ne sont pas des synonymes. Le développement implique accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale. Il engage une société sous tous ses

aspects. La croissance est une notion plus simple. Elle se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'engage une société sous tous ses aspects. Le concept de développement contiendrait donc l'idée de croissance.

Ainsi, la notion de développement englobe une multitude de composantes économiques, sociales et politiques et doit tenir compte des valeurs et attitudes d'une population.

1.2.2. Le local

Le niveau local correspond, le plus souvent, à une zone d'économie locale formée par une ou des villes et leurs hinterlands ruraux. Cette discussions est alimentée par la dimension du mot territoire et de la représentation que les sociétés humaines en ont. Le territoire peut être : «le résultat d'un découpage administratif, parfois arbitraire, sans correspondance avec la géographie humaine ; – il peut coïncider avec l'espace vécu, – ou tout simplement être le champ d'action autours d'un ensemble d'acteurs de du développement...».L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit le niveau local en ces termes: « Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises – et en particulier les petites – se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement ».

1.2.3. Définition du développement local

Le développement local est nourri par des théories et modèles aux origines disciplinaires distinctes qui proposent diverses méthodes et définitions. En effet, le DL correspond d'avantages à une approche de développement, une vision multidisciplinaires tenant compte des dimensions économiques, politiques, sociales et territoriales.

Pour BENKO(G), le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donnée à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement de territoire centralisées¹.

¹ BENKO (G) ; lexique géographique économie, éd Armand Colin, paris, 2001, p 95.

Pour HOUEE(P) , le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergies des acteurs locaux pour la mise en valeurs des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociés avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans les quelles ils s'intègrent².

Bernard Pecqueur (1991) définit le DL comme « une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent³», Pecqueur met l'accent sur l'efficacité et le rôle des relations non marchandes entre les hommes d'un même territoire a créer une sorte de mobilisation et de sensibilisation , de ces hommes, pour la valorisation des richesses dont ils disposent , tandis que Guigou J.L considère « le DL comme l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les ³richesses locale, ce qui est créateur de développement économique »⁴ .

La définition la plus originale du DL est celle avancée par Greffe. X(1984) qui stipule que « le DL est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire a partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies .Il sera donc le produit des efforts de sa population ,il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques , sociales, et culturelles, il fera d'un espace de contigüité un espace de solidarité active »⁵.

Enfin, pour PECQUEUR (B), pionnier du développement local, se dernier peut se définir la fois comme « un processus, une démarche, une méthode ». **Un processus**, car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est jamais reproductible à l'identique. **Une démarche**, car le processus de s'enclenche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégies volontaire et donc, une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir faire collectif. **Une méthode**, car sur un plan plus abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie et plus généralement de la société⁶.

De cette ensemble de définition, le DL apparait comme un dépassement des théories de développement endogène en se référant à la notion du territoire, qui est considère comme un

² HOUEE(P),Opcit, p213.

³ Bernard(P) « le développement local un mode ou un modèle »Paris, éd Syros Alternative, 1992.

⁴ Guigou .I.L « le développement local : espoirs et freins » colloque à Poitiers sur le thème du développement local, 1983.p3.

⁵ Greffe .X, territoire de Franc, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economico, 1984, p146.

⁶ B. Pecqueur, le développement territorial comme préambule à l'économie sociale et développement local, les cahiers de l'économie sociale, n°03, éd l'Harmattan, Paris, 2002.p23.

concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité, qui vise à définir un processus de production supposé partagé entre ces acteurs.

1.3. Les dimensions du DL

Au niveau terminologique, l'approche du développement local est aussi appelée développement économique communautaire (DÉC) dans sa version plus urbaine. Ce dernier terme serait plus utilisé aux États-Unis et au Canada⁷.

L'approche DÉC est définie comme étant une approche globale de revitalisation économique et sociale de collectivités qui réunit quatre dimensions⁸.

- ✚ **La dimension économique:** vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services;
- ✚ **La dimension locale** touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite où s'engagent les principales composantes d'une communauté;
- ✚ **La dimension du DÉC** se veut sociale et politique. Elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de son devenir économique et social par la population résidante. Il s'agit donc "*d'empowerment*" de la communauté. Sur ce point, Bill Ninacs mentionne que le DÉC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisées⁹.
- ✚ **La dimension communautaire où la communauté** est le centre d'intérêt de l'intervention. Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité, de conditions qui permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. Dans cette optique, le

⁷ Tremblay, Diane-Gabrielle et Vincent VAN SCHENDEL. *Economie du Québec et de ses Régions* Tél-Université, éd Saint Martin, 1991, p487.

⁸ Favreau, Louis et Benoit LEVESQUE, *développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, puq1996.p. XIX.

⁹ Ninacs, William A. « le service social et l'appauvrissement vers une action axées sur le contrôle des ressources, in la pauvreté en mutations, cahier de recherche sociologique n°29 Département de sociologie. UQAM, 1997, p65.

développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel¹⁰.

- Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactif

✚ **Sur le plan social** Le développement local doit remédier à des évolutions néfastes telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. De ce fait, il repose sur des propositions concrètes et précises :

- Définir et prendre en charge les besoins fondamentaux de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde.

- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture...pour réduire la pauvreté en s'attaquant directement aux inégalités et en assurant l'égalité des chances au plan économique et social. La question est d'établir les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir progressivement de leur misère, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. Question ni nouvelle ni originale, mais qui rénove les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.

1.4. Les outils et composantes du DL

Le DL est une approche qui contient des outils et des composantes.

1.4.1. Les principaux outils

- L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;
- Une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- La gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- La participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;
- Le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

1.4.2. Les composantes

Le DL comporte deux composantes essentielles : *une partie structurelle et une partie socio-économique*. La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement,

¹⁰ Conseil de la santé et du bien être, « l'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion », Bulletin d'information Québec.

c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du DL. Quant à la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au DL. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local. D'ailleurs, la réussite d'un tel processus en dépend et implique forcément de concilier ces deux composantes, c'est ce qu'ont révélé plusieurs leçons tirées de différentes expériences, notamment en Afrique.

Dans certains pays africains, la coopération internationale, qui œuvrait en DL, s'est surtout concentrée sur la décentralisation; les actions étant principalement dirigées au niveau du gouvernement central et des structures décentralisées. La partie socio-économique a été, dans ce contexte, en quelque sorte occultée. Cette démarche a produit des résultats assez mitigés eu égard au développement des collectivités locales, et ce, même si celles-ci disposaient de structures décentralisées opérationnelles. Les bailleurs financiers ont donc mené des réflexions qui ont permis de dégager deux grands enjeux pour les années à venir en matière d'appui international, dans le cas spécifique de ces pays.

Section 02 : Les approches du développement local, acteurs locaux

Dans cette section nous allons présentées les approches et les acteurs du développement local

2.1. Les Approches du DL

L'approche du développement local projette le territoire au centre de développement local à travers la proximité géographique qui se définit comme étant « l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs¹¹».

Ce sont les nouvelles approches du développement local qui partent la construction de nouvelles grilles d'analyse et prennent en considération l'introduction d'un élément nouveau, par rapport aux approches traditionnelles, qui était longtemps dissimulé dans l'analyse économique.

¹¹ Maillat (1992), cité par KHERJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement » in Revenu d'Economie Régionale et Urbaine, n°2, 1999, p269.

On rassemble dans cette approche territoriale du développement local, le district industriel(DI), les systèmes productifs locaux(SPL), les milieux innovateurs(MI), et le CLUSTERS.

2.1.1. Le district industriel (DI)

La notion du district industriel est apparue avec Alfred Marshall (1898)¹² a montré que les gains de l'entreprise ne résultent pas seulement des économies d'échelles internes mais également des économies externes qui sont « des économies qui tiennent pas seulement à la situation individuelle des différents entreprises. Les plus importantes d'entre elles résultent du développement des branches d'industries corrélatives qui s'aident mutuellement les unes les autres¹³».

Selon A. Marshall, les économies externes sont plus importantes que les économies internes « les économies qui résultent d'une bonne organisation industrielle ne dépendent souvent que d'une faibles mesure de ressources des entreprises individuelles. Ces économies internes, que chaque établissement doit à son organisation propre, sont souvent très peu importantes par rapport aux économies externes, qui résultent du progrès général du milieu industriel ; la situation d'une entreprise joue presque toujours un grand rôle pour déterminer la mesure dans laquelle cette entreprise peut tirer profits des économies externes¹⁴ ».

Après les travaux de Marshall, des économistes Italiens à leurs tête Giacomo BECATINI, ont essayé e décortiquer le concept de district et ont appliqué cette notion sur « la troisième Italie ». En effet, BECATINI définit le district comme une entité socio territoriale qui se caractérise par l'existence d'une communauté ouverte d'individus à coté d'une population segmenté d'entreprises.

L'analyse par district industriel montre que :

- Le développement se déploie à partir d'un système d'interactions, la circulation d'informations, la production et la reproduction des valeurs qui caractérisent un mode de développement ;
- Les facteurs critiques du développement sont enracinés dans la réalité sociale et e sont pas facilement transférables à d'autres espaces ;

¹²« Principals of economics », traduction française de la 4^{eme} édition, éd librairie du droit et de jurisprudence et Gordon Breach, Paris, p525.

¹³ Idem.

¹⁴ Alfred Marshall, « principals of economics », opcit, p447.

- Le développement apparaît comme un processus technique ;
- Le territoire est un facteur privilégié du développement puisqu'il inclue tous les facteurs, historiques, culturels, et sociaux qui sont à la base d'un développement endogène continue interaction entre la sphère économique et sociale.

On constatant d'après la définition de BECATINI du district, l'existence de trois dimensions dans le climat industrielle favorise le renforcement et la stabilité des relations de partenariat et de sous-traitances entre les acteurs organisés en réseaux. L'objet des relations n'est pas seulement les produits ordinaires, il s'élargie pour englober la recherche et la dynamique de commercialisation des produits. Cet esprit de solidarité peut aller plus loin touchant, sur le plan financier par exemple ; les banquiers locaux qui seront parties prenantes dans cette synergie¹⁵.

Dans les trois dimensions de l'aspect territorial peuvent être ressorties à savoir :

- ✓ une dimension historique : qui suppose une éthique et une morale de travail, qui distingue le processus de développement et aide les relations interfères ;
- ✓ une dimension socioculturelles ; qui est spécifique. Elle est la base d'une confiance et d'une réciprocité dont les apports interagissent ;
- ✓ une dimension économique : qui régule la production et les relations sociales ; le milieu social fournit des informations sur le marché et génère des règles et des codes plus importants des agents.

- **Les principales caractéristiques du DI**

- D'abord, c'est un système de valeurs et de pensée homogène véhiculée a travers des structures sociales (la famille, l'école, l'église...) pour encourager la transmission de ces valeurs d'une génération a une autre.

- Par rapport aux entreprises du district sont concentrées dans un territoire géographiquement limité en se spécialisant dans une production bien définie, et vont même jusqu'à travailler sur une seule phase d'une production déterminée.

- Une main-d'œuvre professionnelle et spécialisés .en effet chaque individu offre le travail dont il est en mesure d'assurer aux entreprises avec une productivité supérieure et une compétitivité meilleure.

¹⁵ Boukhelfa Kherdjemil, « territoires, mondialiation et redéveloppement » in Revue Régionale et Urbaine, n°2,1999, pp267-294.

- Une concurrence intense et une information partagée sur le marché. En effet la concurrence dans le district industrielle est rude, mais le cout de marketing du produit final est réduit se qui signifie par la solidarité et à la circulation de l'information qu'offre le milieu social du district.
- L'introduction de nouvelles technologies considèrent comme processus interne. L'innovation technologique renforce l'organisation interne du district et oriente la position socioéconomique de celui-ci.
- Son système de financement. Les institutions doivent être prudents pour objet d'assurer le bon fonctionnement du système de financement, car en cas d'imprudence, elles peuvent induire à des conséquences économiques néfastes et à des effets dans les chaines de tous ce district.

2.1.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)

La notion du système productif local est apparue en France pour décrire les cas français qui connaît une dynamique positive de composition globale des territoires. Cette notion SPL se réfère aussi à l'économie régionale sur l'innovation. Elle est issue de la lignée des travaux sur les districts industriels .elle partage ainsi certaines caractéristiques comme le regroupement de petites et moyens entreprises, et le partage d'un même système de valeurs.

Claude COURLET (1994) définit le SPL comme « une configuration d'entreprises regroupés dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandises, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles¹⁶ ».

La DATTAR classifie les SPL selon quatre types, à savoir :

- **Les SPL de type « district industriel Italien »** : possèdent les mêmes caractéristiques que les districts industriels italiens : un nombre important de PME qui se base dans leurs activités sur un savoir-faire local, une culture et une histoire commune.

¹⁶ Courlet Claude, « le système productifs localisées » dans « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Claude COURLET et Bernard SOULAGE, éd .l'harmattan, Paris 1994, pp17-18.

- **Les SPL de type technologiques de type district technologiques ou milieu innovateur**, les entreprises sont hautement spécialisées dans des activités innovantes, liant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique.
- **Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence**, les entreprises de ce type de SPL s'installent les uns à proximités des autres pour pouvoir bénéficier des échanges d'expériences nécessaire à leur développement. L'objet central de cette coopération inter firmes et d'abord les ressources humaines avant de s'engager sur des objets plus importants pour la réalisation des SPL.
- **dans les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises**, les PME sont organisées autour d'un ou de plusieurs donneurs d'ordres. Leur apparition est favorisée par les politiques d'externalisation des activités menées par les grandes entreprises en vue d'acquérir plus de flexibilité et de pouvoir répondre à une demande finale variable et différenciée. L'organisation de la production de l'industrie automobile française est un exemple de ce type de SPL ou de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobiles.

2.1.3. Les milieux innovateurs(MI)

L'approche des milieux innovateurs est développée par des chercheurs du GREMI¹⁷ (groupe de recherche Européen sur les Milieux Innovateurs –Associations Philippe AYDALOT). Elle interprète le développement local comme étant un effet des processus innovateurs et des synergies à l'œuvre sur un territoire donné. Selon cette approche, le milieu est conçu comme un ensemble de relations qu'entretiennent les acteurs d'un territoire donné et sont liées au contexte territorial qui les favorise.

L'innovation n'apparaît plus comme un ensemble de paramètres techniques mais plutôt comme une « vision plus territorialisées : l'innovation est alors la création d'un milieu (pour répondre à un défi ou un besoin local par l'utilisation de l'expérience local¹⁸», elle est le fruit de l'inventivité du milieu et répond au besoin de développement local, moyen que se donne une société pour progresser . aussi avancée que soit l'innovation, elle ne peut réussir que si

¹⁷ FERGUENE A (1999), dynamiques territoriales et milieux innovateurs » cahiers du CREAD, n °50,4^{ème} trimestre, 1999.

¹⁸ AYDALOT Pn, 1985, p16. Cité dans : PEYRACHE-GADEAU véronique, »la contribution de Philippe AYDALOT à l'édification de la théorie des milieux innovateurs » dans RERU n°3, p627.

elle repose sur des éléments de continuités avec l'expérience acquise par le milieu¹⁹ » (AYDALOT, 1986).

Denis Maillat²⁰ distingue quatre types de milieux qui ont des implications sur la politique de développement local. En combinant deux critères qui sont ; une logique d'interaction et une logique d'apprentissage. Ces types se résument en ce qui suit :

- ***Pas de milieu et peu d'interaction.*** Dont les processus d'innovations sont rares à cause de la faiblesse des interactions et des capacités d'apprentissages. Ce type correspond aux espaces territoriaux où sont implantées les grandes entreprises représentées par leurs succursales ou unités de production.
- ***Innovation son milieu.*** Dans ce cas, le milieu se caractérise par un faible niveau d'interaction et un degré élevé d'apprentissage qui engendre des innovations importantes. Les technopoles sont un exemple typique de ce cas.
- ***Milieu potentiellement innovant.*** Il se caractérise par une forte interaction et un faible degré d'apprentissage. Il correspond aux districts industriels Marshalliens qui renferment un potentiel élevé d'innovation grâce à l'importance des interactions entre les petites entreprises du district, et cela en dépit de la faiblesse du degré d'apprentissage.
- ***Milieu innovateur.*** Celui-ci réunit à la fois un degré élevé d'interaction et d'apprentissages, ce qui permet des innovations importantes.

2.1.4. Les Clusters

Au bout des années 1990, un nouveau mode de concentration géographique des entreprises commence à prendre de l'ampleur un peu partout dans le monde. Des concentrations géographiques d'entreprises interconnectées que Michael Porter (1990) appellent « clusters », celle là devenues des faits frappants et importants dans les analyses microéconomiques de la compétitivité des entreprises et du rôle de la localisation en termes d'avantages compétitifs.

La notion cluster a été défini par Michael Porter comme « une concentration géographique d'entreprises liées entre elle, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de

¹⁹ COURLET CLAUDE, « les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? » dans Courlet et Soulage Bernard 1994, « industrie, territoires, et politiques publiques » éd l'Harmattan, Paris, p23.

²⁰ D.MAILLAT, learning régions et systèmes territoriaux de production, revue d'économie régionale et urbaine n°3 1999 ,p.440.

services, de firmes, d'industries connexes et d'institutions associés (universités, agence de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier ,qui s'affrontent et coopèrent²¹».

D'autres économistes tel que ROSENFELD considère le cluster comme étant «une masse critique d'entreprise (suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés) ayant des relations systémiques fondées sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée²²».or que COOKE(2003) le définit comme étant une « concentration géographique d'acteurs technologiques unis par des chaînes de valeur économique, évoluent dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché²³».

De ces définitions, on peut conclure les caractéristiques dont le cluster se résulte de leurs combinaisons :

- *la présence de clients locaux.* les clients sont la source de la demande du cluster et se démarquent par leur exigence dans le choix des produits poussant ainsi les innovateurs en permanence, et obligeant ces derniers à répondre en quantité à leurs besoins.
- *la présence de fournisseurs locaux spécialisés.* Ici les fournisseurs doivent satisfaire la demande des entreprises du cluster en termes de ressources notamment humaines et physiques, et de capital. Les ressources fournies comprennent également les infrastructures de toutes natures (de transport, administratives, d'information,.....).
- *l'indépendance des industries.* Dont les entreprises de cluster doivent s'appuyer sur l'existence d'industries connexes, sur des entreprises ayant des activités complémentaires aux leurs, et qui entretiennent avec elles des relations en amont et en aval.
- *la présence d'un certain degré de rivalité entre les entreprises.* Ou celui là sera déterminé par la présence d'environnements politique, législatifs et économiques stables et encourageant l'investissement, l'innovation, la concurrence et garantissant le respect des règles de celle-ci.

²¹ PORTER .M. (1990) Cité dans : LARGIER Armand & al(2008), « cluster mondiaux : regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ».institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'ILE de France (LAURIF), Paris, p10.

²² Largier arnaud & al,(2008),opcit,p12.

²³ Idem.

2.2. Les acteurs du développement local

Il existe plusieurs acteurs sur le territoire qui se différencient sur le plan économique et social. Parmi ces acteurs on peut citer :

2.2.1. Acteurs sociaux ou société civile

Aujourd'hui, la distance traditionnellement observée entre l'Etat et la société civile s'est raccourcie et les mouvements sociaux de tous les pays de la région latino-américaine ont une incidence chaque jour un peu plus importante, à tous les niveaux des politiques économiques et sociales. Le travailleur syndiqué traditionnel est désormais accompagné de mouvements de masse, qui arrivent parfois à l'occulter. Les syndicats constituent un acteur important de plus et leur influence a tendance à décroître. Les partis politiques, les corporations, les associations, les fondations, les églises, les organisations de quartier ou les petits producteurs constituent un ensemble d'acteurs de plus en plus diversifiés, généralement dispersés et qui ont en commun le fait d'entretenir une nouvelle relation avec l'Etat. Si ce phénomène se produit au niveau central, on l'observe également au niveau régional et local. Des groupes d'intérêt de différente nature harcèlent le gouvernement et les partis politiques en exercice et font pression à travers des formes variées de participation.

2.2.2. Les acteurs institutionnels

C'est l'ensemble des acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrée ou décentralisées. Ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi-publics.

2.2.3. Les acteurs économiques

Il désigne l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également, ils correspondent à l'ensemble des banques et des bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent de ce fait à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

2.3. Les compétences nécessaires de l'acteur du développement

Plusieurs travaux avaient esquissé une analyse des capacités et du « talent » personnels nécessaires au porteur de projet du développement local. Ces travaux ont conclu que le

développement local, même s'il n'est pas seulement une affaire personnelle, est toujours porté par des individualités médiatrices, acteurs relais qui font avancer les projets collectifs. Ces individualités occupent une position, ont des valeurs et une « intelligence » des situations.

2.3.1. Les compétences requises à ces acteurs relèvent de plusieurs variables

• *Une position.* En ce sens, l'opérateur de développement doit constamment se situer dans l'analyse de son propre positionnement et dans la connaissance du lieu qui lui a été reconnu et assigné pour agir. Il peut être:

- bénéficiaire direct d'un projet;
- partenaire (acteur institutionnel);
- consultant;
- secrétaire;
- formateur, chargé d'étude;
- chef de projet;
- expert d'un siège.

Il est toujours très important de savoir où chacun se positionne car cela peut donner la mesure du degré de liberté et des marges de manœuvres multiples qui structurent les actions des opérateurs.

• *Des valeurs.* On peut mettre en évidence les principales motivations et les systèmes de valeurs personnelles d'un acteur de développement local. Il doit être:

- un incubateur et un porteur. Il aide à la nidification puis apporte l'écoute, le soin et l'attention propices à une naissance. Il se situe simultanément en amont et au cœur du déroulement.
- un artiste par son talent et la maîtrise personnelle de son art. Il connaît la technique et lui apporte son intuition et sa sensibilité.
- un preneur de risques et un indépendant. C'est un homme – ou une femme – qui transgresse, va au-delà de son domaine réservé, élargit sans cesse les limites de son espace pour se trouver face à de nouvelles opportunités.
- un petit entrepreneur privé qui doit savoir manier la polyvalence et la multiplicité des « casquettes »: négocier, gérer, planifier, écouter son public, créer et promouvoir l'innovation.

• *Des « intelligences ».* L'opérateur du développement local combine nécessairement des talents particuliers et des « intelligences » humaines et relationnelles tout autant que méthodologiques:

- l'intelligence de projet personnel. Il s'agit de l'aptitude à comprendre et à analyser sa propre philosophie de l'action. Quels sont pour chaque opérateur ses buts supérieurs spécifiques et les

finalités à l'origine d'un acte de développement? Quelles sont ses propres intentions, le pourquoi et le sens de son agir de développeur.

- l'intelligence de lien et de connexion des sous-ensembles. Savoir connecter les intelligences des autres et fédérer les initiatives. Multiplier les réseaux, les canaux de communications et les ouvertures sur l'extérieur.

- l'intelligence de délégation. Elle s'attache à développer l'autonomisation des individus soit partenaires soit cibles du projet, à leur ménager des espaces de libertés pour exprimer leur savoir-faire, vouloir-faire et pouvoir-faire.

- l'intelligence d'intégration des incertitudes et des contradictions. Laisser à l'imprévu la possibilité de se manifester. Elle ne peut à l'avance planifier ce que deviendra un projet dans les aléas de sa réalisation et de la rencontre avec ses porteurs successifs et/ou simultanés.

Enfin, l'acteur de développement local est toujours un découvreur qui met en valeur des richesses humaines, sociales et économiques.

Le pilote d'un projet n'est pas externe au changement qu'il conduit. Il doit savoir se changer lui-même pour sortir de situations binaires et gérer des processus antagonistes. Il faut insister sur les ingrédients constitutifs de nouveaux référentiels de compétences des métiers du développement local pour apprendre à gérer des systèmes complexes, combinant de multiples activités:

- les acteurs bénéficiaires et porteurs du développement local doivent apprendre à gérer des situations complexes et à s'adapter, par exemple, en milieu rural par le déploiement de nouvelles formes de marketing agricole.

- en ce sens, l'exploitant rural, dont la fonction commerciale est au cœur du système d'exploitation, doit être capable d'identifier tous les acteurs et tous les partenaires, de connaître les interactions qui les relient, et d'être conscient des enjeux pour mieux s'adapter aux attentes des acteurs avec qui il doit avoir une relation commerciale pour fonctionner. Il doit savoir se situer au centre d'un triangle composé des interactions de l'environnement politique et législatif, de l'environnement construit: technique, économique, financier, puis de l'environnement symbolique, social, psychologique et culturel.

2.3.2. La formation revisitée et réajustée selon les nouveaux besoins

L'apprentissage de la gestion des situations complexes par l'acteur du développement va de pair avec le déploiement d'un important dispositif (social, culturel et politique) en matière de formation et d'auto-découverte pour les porteurs de projets, les animateurs et les formateurs chargés de les « accompagner ».

• *La formation de terrain.* Les visites d'initiation au développement local, les visites de communautés de communes, de chambres professionnelles régionales, d'exploitations ou de sites d'entreprises ayant bénéficié d'aides au développement, sont préconisées par les programmes de coopération internationale et développées dans de nombreux séminaires. Les participants y évoquent cette « révolution culturelle » qui doit accepter de faire de la formation et du développement par rapport aux acteurs, et de s'adapter, par exemple, aux municipalités de tel ou tel pays ou encore de moduler ses interventions selon que l'on s'adresse aux maires ou aux conseils municipaux. On cerne ici l'ébauche d'une théorie de la relativité et de l'adaptabilité des formations.

• *La formation sur mesure.* Ce travail au plus près des acteurs induit une conception plus appropriée de la formation, plus internalisée et non parachutée de l'extérieur, une formation « sur mesure » telle que la pratique le projet BIT-Promotion de la MPE au Maroc.

Dans cette perspective, former au développement c'est avant tout aider à créer un lien entre des acteurs, faire rencontrer des maires, des députés, des préfets, des ONG, des entreprises, puis informer et communiquer, sensibiliser et impliquer les populations dans des situations en temps réel. En ce sens, la formation-développement et l'accompagnement du portage d'initiatives rompt avec les entrées classiques de la formation professionnelle: l'entrée public (femmes, jeunes, demandeurs d'emploi), l'entrée « secteur » retenue par les

2.3.3. Le cadre général de développement local

Le modèle suggéré comprend, les quatre éléments cités ci-dessous :

- **Le patrimoine d'une communauté :** Toutes les communautés, riches ou pauvres, ont un patrimoine, c'est-à-dire des personnes, des valeurs, des ressources, des entreprises, des institutions, etc. Se développer consiste à enrichir en définitive ce patrimoine et à le partager.
- **La gestion du développement :** réfère aux dynamiques communautaires, aux processus d'accompagnement qu'une communauté enclenche, seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, pour piloter ses projets.
- **L'ensemble des initiatives et projets de développement:** qui, quant à eux, recouvrent toutes les activités productives ou non, dirigées vers l'amélioration du patrimoine de la communauté ou de la gestion du développement local et susceptible d'avoir un effet structurant positif sur la communauté.

Enfin, le développement local ne s'effectue pas dans un univers clos. Il est affecté et **évolue en interaction continue avec les autres communautés** et avec espaces régionaux, nationaux et internationaux qui l'entourent.

2.3.4. Les interactions et les contraintes entre les acteurs du développement local

Dans une perspective de DL, la gouvernance locale renvoie à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptibles de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité. On regroupe ces acteurs en trois grandes catégories : le secteur public national et local, le secteur privé, la société civile.

Les autorités municipales, les ministères et les institutions nationales bien déconcentrés, les associations de tout type, les coopératives et les entreprises commerciales et de production en sont quelques exemples.

La gouvernance locale fait moins appel à l'autorité ou à la notion de structure qu'à la synergie qui se crée entre les preneurs de décision d'horizons différents qui collaborent à des projets ou des activités de la collectivité.

Dans les pratiques de développement local des pays riches, la gouvernance locale est une condition incontournable. Toutefois, dans les pays en développement, elle est souvent déficiente. Il devient alors difficile de faire du DL.

2.3.5. Les contraintes entre les acteurs du développement local

La stratégie de Développement Economique Local a pour objectif de stimuler l'économie locale et régionale pour renforcer la compétitivité et la capacité d'emploi des entreprises sur place.

Pour cela, les activités du DEL créent des opportunités d'échange d'expériences entre la communauté des entrepreneurs et leurs associations professionnelles d'un côté et l'administration et les structures d'appui locales de l'autre côté, comme les chambres de commerce de chaque wilaya.

Des contraintes du développement de l'économie locale ont déjà fait l'objet de plusieurs études, où on a pu identifier et regrouper les contraintes de l'économie locale sous les thèmes suivants :

- **Environnement réglementaire local**

- Procédures administratives lourdes et lentes, -Méconnaissance des dispositions sur la fiscalité locale,

- Coût élevé de la fiscalité,

- Information insuffisante sur les marchés publics communaux,

- Accès difficile au foncier et insécurité foncière pour les entreprises, notamment dans les pays en voie de développement et les pays moins avancés.

- **Fourniture de services aux entreprises**

- Absence d'informations économiques sur les entreprises existantes et les créneaux porteurs,
- Absence d'opportunités liées aux marchés publics communaux notamment pour les PME locales,
- Structures d'appui déficientes (en matière d'encadrement, d'information et de financement),
- Absence de guichet unique pour la formalisation des micros entreprises,
- Absence de politique marketing,
- Déficit d'infrastructures économiques et d'accès à la technologie pour les entreprises locales,
- Inadéquation de la formation des jeunes par rapport à l'emploi, et les vrais besoins des communes.

Section 03 : Le développement local en Algérie

On peut dire que le développement local en Algérie a connu deux périodes : la première de 1962 à 1986, la seconde de 1986, début de la crise économique à nos jours.

3.1. La première période: Le DL dans un contexte de planification centralisée 1962

Le DL était perçu comme étant des programmes spéciaux intervenant comme correction des équilibres du « projet d'industrialisation ». Cette période a connue dans son lot d'ajustement au fil des années les programmes suivants:

3.1.1. Les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966

La mobilisation de crédits particuliers en faveur des régions déshéritées a été lancée dès 1966 sous forme de programmes spéciaux. Ces programmes qui étaient en nombre de 17, ont été lancés de 1966 à 1978 et avaient touché 13 wilayas et 4 daïras. Une valeur de 10 milliards de dinars a été consacrée à des investissements sociaux et productifs (infrastructures, logements, scolarisation, santé, agriculture, industrie, ...) de 1966 à 1976.

Les PS de 1966 à 1973 apparaissent comme des actions à caractère politique, centralisé et d'urgence destinées à atténuer les déséquilibres sociaux et économiques entre les régions, notamment rurales et semi urbaines déshéritées .l'expérience des PS a incité les autorités centrales à faire participer davantage les collectivités locales à l'élaboration et la réalisation des différents projets. C'est sans doute cela que veut exprimer le second plan quadriennal dans la prise en compte de l'aspect spatial du développement et des problèmes régionaux.

Ainsi, dès 1974, une manière d'intervenir au niveau local pour prendre en charge réellement le développement local a donné naissance aux plans communaux de développement, non

seulement pour appuyer la planification nationale mais également pour engager les actions de lutte contre les disparités socio-économiques des régions.

3.1.2. Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974

Les PCD qui relayaient les PS, à partir du deuxième plan quadriennal (1974/77), correspondaient à la phase permettant l'approfondissement du développement local dans un cadre cohérent des interventions diverses qui seront gérées et réalisées par les communes et financées par les autorités centrales. Les PCD étaient destinés à l'ensemble des communes en privilégiant les plus déshéritées ; afin de réaliser les projets qui militent pour le progrès des communes pauvres.

A l'instar des PS, les PCD concernent les divers secteurs de l'activité économique. On en distingue trois catégories :

- **Les plans communaux de la révolution agraire** : ils ont concerné les secteurs suivants, dont l'essentiel se focalise autour des équipements diversifiés : Agricoles (hydraulique, plantation), non agricoles (tourisme, artisanat, bâtiment et petite industrie), sociaux (habitat, eau potable, santé, culture et assainissement), et infrastructures commerciales et administratives.
- **Les plans communaux semi-urbains** : ceux-ci touchent toutes les communes à caractère urbain, au nombre de 70, recouvrant les mêmes rubriques que celles mentionnées précédemment.
- **Les plans communaux de modernisation urbaine (PMU)** : cette catégorie de plan communal est applicable à toutes les grandes agglomérations, aux chefs-lieux de wilaya et de daïra. Pour la période 1974/77, une trentaine de villes sont touchées par ces plans. Le PMU englobe les rubriques d'équipements productifs non agricoles, d'infrastructures commerciales urbaines et d'équipements sociaux.

Paradoxalement, l'industrie prévue dans les PCD était inexistante. D'une part, elle a figuré dans les autres programmes (PS, PIL plan quadriennal), de l'autre, sa faiblesse est conséquente aux choix économiques qui ont favorisé la grande industrie, aux dépens de la petite industrie de transformation.

Du point de vue financier, les projets PCD sont généralement des petites actions économiques d'un coût moyen de 710 000 DA/projet. De plus, les projets ne représentent que 29 % du financement global alloué à ces interventions. Sur le plan budgétaire, la zone de culture intensive vient en tête, suivie de celle de montagne. A la fin de 1977, 16 % des projets

réalisés correspondaient à 6,6 % du budget alloué avec un coût moyen d'investissement des projets réalisés d'environ 294 000 DA/projet. Pour les projets relevant d'autres programmes, 50 % de ceux qui étaient réalisés correspondaient à 15 % du budget global d'investissement à un coût moyen de 383 000 DA/projet.

Enfin, pour la réalisation des PCD, trois types d'entreprises ont été créées : les régies communales, les entreprises communales et les syndicats intercommunaux de travaux. Sous l'angle géographique, chaque wilaya a reçu en moyenne 25 entreprises, 4,6 entreprises de wilaya et 20 entreprises communales).

Le manque de moyens et la rareté des ressources pour les communes ont influencés négativement sur le fonctionnement des collectivités locales et leurs imposent la dépendance au pouvoir public.

Si les PCD ont succédé aux PS, la politique d'industrialisation basée sur les grandes unités se doit également d'être contrecarrée par un programme donnant une place de choix aux industries de petite et moyenne tailles qui relèveront des autorités locales, à l'instar des autres programmes créés pour atténuer les disparités régionales flagrantes.

En effet, la mise en place d'un tissu industriel local permettra non seulement de créer des emplois aux populations locales pour freiner leur fuite vers les villes, mais aussi de compléter les autres programmes (PCD, PS) pour développer les régions non touchées par les plans nationaux, et par la même, de réduire les coûts d'investissement des grands programmes. C'est dans ce cadre qu'a été mis sur pied un programme d'industries locales en Algérie, concrétisé à partir du 2ème quadriennal (1974-77), dont certaines opérations ont démarré dès le premier plan quadriennal (1970-73).

3.1.3. Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975

Cette période est caractérisée par l'empreinte de l'état comme seul entrepreneur et ce dans le souci de régler ses choix économiques.

Cette action s'appuie sur la décentralisation qui faisait participer davantage les collectivités locales dans le développement national, pour la satisfaction des besoins locaux. Quant à leur champ d'activités, les industries locales recouvrent quatre branches homogènes :

- **Petite et moyenne industrie (PMI)** : constructions mécaniques et électriques, la chimie légère, les textiles, les peaux et cuirs, les papiers et bois, l'agro-alimentaire et les matériaux de construction.
- **Artisanat traditionnel de production** : travaux de sculpture et de bois, de textiles (laine, tapisserie ...), d'argile et de poterie et enfin de vannerie.

- **Artisanat de services** : tous les métiers d'électricité, de bâtiment, de plomberie, de réparation, ...
- **Tourisme et thermalisme local** : infrastructures et équipements touristiques, comme les hôtels et restaurants, les campings, les stations thermales, ainsi que l'aménagement balnéaire.

Dès le 2ème plan, 1974-77, le PIL fut lancé. En somme, l'industrie locale, tout en concourant à l'élargissement des capacités locales de réalisation des investissements, a permis de réduire partiellement les disparités régionales et de freiner l'exode rural, en créant alors des emplois.

3.1.4. L'investissement privé (IV)

A l'instar des autres mesures et actions d'atténuation des disparités régionales, l'investissement privé y est aussi intégré. Parallèlement à la stratégie de 1966/67, le code des investissements de la même date fut mis sur pieds, favorisant l'investissement privé, traduisant de ce fait la volonté de l'Etat de drainer l'épargne et faire participer au processus de planification, le secteur privé. Dès le départ, il semble qu'une division entre les secteurs public et privé, en matière d'accumulation s'est opérée, où ce dernier occupait les créneaux de biens de consommation, donc de l'industrie légère.

L'évaluation pratique de cette première phase n'a pas ainsi donné de résultats satisfaisants. Certes, les conditions de vie des populations se sont améliorées mais de façon passive, car elles ne sont pas concertées même pour ce qui concerne les priorités dont elles ont besoin. Durant cette phase beaucoup de social a été fait mais au détriment de l'économique. Ainsi, il n'y a pas eu beaucoup d'actions pour maintenir en fonctionnement toutes les entreprises locales qui ont été créées. Beaucoup d'entre-elles a disparu à partir du début des années 1980 faute d'une gestion rationnelle et, surtout, de la crise du système centralisé. La stratégie algérienne de développement ayant montré beaucoup d'échec, il semblait nécessaire et même urgent qu'il y ait une planification décentralisée pour les projets de développement.

3.2. La deuxième période : le développement local dans le contexte des réformes

Durant les années 1980, le système économique algérien se trouvant en crise, des réformes ont dû être menées. C'est ainsi que commence la seconde phase de l'émergence du développement local en Algérie. Ces réformes ont principalement porté sur la restructuration organique des entreprises, mais également sur la suppression des deux tiers des Entreprises Publiques Locales créées. Puis, avec la promulgation des lois n°88-02 du 12 janvier 1988

concernant la nouvelle organisation de la planification, 90-08 et 90-09 du 07 avril 1990 relatives respectivement à la commune et à la wilaya, ainsi que la loi n°93-12 du 05 octobre 1993 relative aux investissements, l'Etat algérien marque son désengagement du secteur économique et la dévolution de plus grandes prérogatives au niveau local. La commune et la wilaya se trouvent alors investies de nouvelles missions et de nouvelles responsabilités en matière économique et sociale.

Entre 1993 et 1998, le modèle de développement algérien a été abandonné car, le pays était soumis au Plan d'Ajustement Structurel (PAS) sous la direction du Fond Monétaire International (FMI). Ce n'est qu'à partir des années 2000, une fois que les principales variables macroéconomiques ont été stabilisées avec le concours du PAS, qu'un Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) a été lancé et doté de sommes conséquentes. Le PSRE (2001-2004) consistait en une série de mesures destinées à favoriser la création et la promotion d'un tissu de PME-PMI. Des structures de facilitation de création d'entreprises sont alors mises en œuvre pour la concrétisation de cet objectif. Elles ont consisté principalement dans le Fonds de Garanties (FGAR), les pépinières d'entreprises et les centres de facilitation telle que l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Des projets d'infrastructures ont été également lancés avec le PSRE. Toutefois, il est à noter que la plupart de ces structures d'accompagnement sont centralisées, rendant, de ce fait, les procédures lentes et bureaucratiques.

Après le PSRE, l'Etat algérien élabore et met en œuvre le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique (PCSCE) d'une durée s'étalant entre 2005 et 2009. L'Etat vise, à travers ce second plan, le soutien des résultats réalisés grâce au PSRE et leur consolidation. Le PCSCE s'est réparti sur cinq volets : l'amélioration des conditions de vie, le développement des infrastructures, le soutien à la croissance économique, la modernisation du service public et la promotion des technologies de l'information et de la communication. Afin de les concrétiser, le plan complémentaire mise notamment sur la modernisation de l'agriculture, la mise en place de technopôles, ainsi que le renforcement et le soutien aux PME-PMI. Toutefois, en dépit des efforts fournis dans le cadre des différents programmes de développement, les résultats au niveau local en matière de développement se font lents à ressentir. Des budgets importants sont alloués aux différents projets à l'instar de ceux inscrits dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025) dont l'objectif lié, tel que mentionné dans le Projet SNAT -2025-, est de programmer des équipements collectifs et de mettre en œuvre des politiques de développement régional et local. Ces équipements

doivent être programmés en fonction des besoins des acteurs locaux. Autrement dit, leur définition doit être faite en association avec les acteurs locaux aptes à susciter des projets de développement en concordance avec les objectifs du schéma national. Cependant, force est de constater que le financement de ces équipements est entièrement sur fonds centraux. Cela laisse moins de prérogatives au niveau local et pose, de nouveau, la problématique du centralisme exagéré.

Conclusion du chapitre I

Dans ce premier chapitre, nous avons pu cerner le cadre conceptuel du développement local et ces différentes approches. En effet, il est très intéressant d'étudier le développement local pas seulement d'un angle économique, mais aussitôt il est nécessaire d'instaurer d'autres angles (les ressources locales et l'idéologie de mobilisation de la population locale autour d'un ou plusieurs projets communs). Aussi, la formation et l'insertion sont également deux notions clés pour que la démarche de développement local soit systémique dont elle propose bien aussi l'association de différentes sphères : politiques, sociale, et économique.

Par ailleurs, le développement local en Algérie reste une grande inconnue, puisque l'état reste le promoteur exclusif, même s'il devrait être amputé de son rôle économique par la logique libérale prônée par le P.A.S.

Chapitre II

Gouvernance territoriale :

Définitions, caractéristiques et enjeux

Chapitre II : Gouvernance territoriale : définition, caractéristique et enjeux

Introduction

La gouvernance est une notion très complexe. Depuis son apparition elle ne cesse de faire l'objet de plusieurs études et analyses dans des domaines divers. Elle est aussi définie selon des approches différentes.

Dans ce chapitre nous allons tenter de donner une synthèse sur tous les aspects liés à ce concept qui s'accapare d'une grande importance et joue un rôle fondamentale dans la détermination des dynamiques spatiale. Cela va se faire par la présentation d'un bref historique du concept, allant du global au local pour passer à la gouvernance territoriale en donnant quelques définitions qui vont éclaircir notre vision sur cette notion ; nous exposerons ses différentes approches.

Section 01 : Généralités sur la gouvernance

Dans cette section nous allons présenter la gouvernance par le moyen d'un petit historique sur son apparition, et de quelques définitions et indicateurs donnés par différents auteurs.

1.1. Historiques et définitions su concept de la gouvernance

Dans ce point on traitera de l'historique et la définition de la gouvernance.

1.1.1. Historique

La notion de la gouvernance ne possède pas une seule définition précise. Elle revoie à plusieurs significations différentes et parfois antinomiques. Elle apparait pour la première fois au XIIIème siècle, en France. Elle désignait le terme « gouvernance » comme « l'art et la manière de gouverner ». Après cela, et avec le temps, elle a commencée à prendre d'autres sens.

Le terme « gouvernance » revoyait, au moyen âge, au « partage du pouvoir entre les différents corps constitutifs de la société médiévale anglaise » **Solagral, 1997¹**. Ensuite elle est utilisée au XVIIIème siècle, pour décrire le mode d'organisation du pouvoir en Angleterre et au Portugal.

¹ In A.L.NAIT CHABANE, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire deMagister, dirigé par Pr KHARBACHI.H, université de Bejaia, 2010

Cette notion est introduite dans les sciences économiques en 1937 par Ronald Coase à travers la théorie des *Coûts de transaction*. Explique que la firme émerge grâce à ses modes de coordination interne qui lui permettent de réduire les coûts de transaction générés par le marché ; celle-ci (l'entreprise) s'avère plus efficace que le marché dans l'organisation de certains échanges. Ce qui fut l'un des principes de base sur lequel repose le développement local. Puis dans les années 1970, Olivier Williamson reprend le terme de « gouvernance des entreprises et de structure de gouvernance » afin de caractériser les politiques internes de l'entreprise. Néanmoins, l'utilisation de la notion de gouvernance n'est pas restée à la science économique, car elle n'a pas tardé pour entrer à la fin des années 80 dans la science politique en Angleterre (financement par le gouvernement d'un programme de recherche sur le thème de la recomposition du pouvoir local).²

Par ailleurs, le concept de gouvernance est entré dans le domaine des relations internationales par l'usage de l'expression de « bonne gouvernance » pour désigner les particularités de la bonne administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Et c'est à travers cette notion que les organismes de prêt internationaux (FMI et BM) prônent des réformes institutionnelles nécessaires à la réussite de leurs programmes économiques.

1.1.2. Quelques définitions de la gouvernance

De nombreuses et différentes définitions ont été attribuées à la notion de gouvernance, depuis sa apparition. Chaque définition met l'accent sur un aspect particulier, selon le domaine et le centre d'intérêt des définisseurs. Les premières définitions accordées à ce concept le qualifient acteurs de la société. Les autres définitions qui viennent après se concentrent sur les aspects relatifs à une stratégie de développement participatif qui vise à amorcer un processus de développement rationnelle des ressources locales.

Autrement dit, le vocable « gouvernance » suppose l'instauration de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, basés sur la négociation, tout comme de nouvelles manières de les mettre en œuvre, notamment par le biais de partenariat entre public et privé qui prend de plus en plus d'envergure.

² En 1970, le gouvernement anglais, a mis en place une série de réformes visant à limiter le pouvoir des autorités locales (jugées inefficaces et coûteuses), et renforcer la centralisation et la privatisation de certains services publics

Selon Benko et Lipietz (1995), la gouvernance correspond à un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché, ni sur les interventions de l'état, mais qui s'appuie plutôt sur la société civile. Elle envoie à l'action de piloter un système, de coordonner une action collective (paquet, 1999 : 23-24) dans laquelle « l'ordre organisationnel est davantage négocié entre les acteurs du système » (Thuot, 1998). E terme connote des capacités exercées par les multiples acteurs et traduirait la « multiplicité de lieux de décision » (Andrew, 2000 :76)³.

Pour **Jean-Pierre Gaudin (2002)** : « la gouvernance, ce serait tout bonnement de l'action publique en réseaux, une pratique relationnelle de coopérations non prédéfinies et toujours à réinventer, à distance des armatures hiérarchiques du passé et des procédures routinières. »⁴

Milani (1999), distingue deux conceptions de la gouvernance :

- ✓ Une conception libérale qui repose sur les échanges volontaires entre les acteurs. Ici l'action collective dépend directement des changements.
- ✓ Une conception qui démarre de l'approche institutionnelle. Dans ce cas les gouvernes ont une influence sur la sphère gouvernementale. Elle se situe au delà des coalitions politiques et implique une influence des gouvernes sur la sphère gouvernementale. Cette approche se fonde sur le caractère redistributif de la gouvernance ou les acteurs et les institutions obtiennent leur légitimité politique dans la mesure de leur contribution au développement humain et au bien être public.

La banque mondiale voie dans la gouvernance « la manière par laquelle le pouvoir est exercé sans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement » et considère que l'existence d'un état de droit et de la démocratie, l'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privée, la gestion efficace des ressources publiques, la disponibilité d'un cadre macroéconomique sain, initiateur et favorable à la libre entreprise et a l'économie de marché et la lutte contre la corruption ; sont des conditions nécessaire à la bonne gouvernance.

³ Tchabagnan AYEVA, « Gouvernance locale et renforcement des capacités. Quelques pistes de réflexion pour un développement territorial durable des collectivités rurales » thèse doctorat en développement régional, Université du Québec, 2003

⁴ Jean-Pierre Gaudin, « Pourquoi la gouvernance ? », Presses de la FNSP, coll. La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002, p43.

Cette définition, de la banque mondiale, est axée principalement sur le fonctionnement des pouvoirs publics, surtout sur la façon d'exercer le pouvoir qui doit se référer à certains principes tels que la démocratie, la transparence, et la participation des acteurs privés à la prise des décisions, à la gestion des ressources et au développement. Entre autres, la banque mondiale reprend certains aspects figurant auparavant dans le consensus de Washington qui consistent à la fondation d'un cadre macroéconomique sain, stimulateur et propice à la libre entreprise et à l'économie de marché.

Une autre définition, de celles présentées par la Banque Mondiale, est proposée par le comité de développement de l'OCDE (l'organisation pour la coopération, et le développement économique) considère la gouvernance comme « l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue du développement économique et social »⁵.

La gouvernance touche principalement, les sociétés par action (les actionnaires ne doivent pas être simplement des apporteurs de capital), l'institution publiques (l'Etat, les collectivités locales,...), les organismes sociaux et les associations.

Aujourd'hui, la gouvernance provient de deux sources principales, la gouvernance des institutions politiques complexes qui se caractérise par une multiplicité de paliers de gouvernement et de lieux de pouvoirs et la gouvernance d'entreprise. Elle favorise l'analyse en réseaux.

Cette diversité de conception de la gouvernance a donné lieu à la naissance de plusieurs définitions spécifiques à des domaines particuliers, à savoir :

- **La gouvernance politique :**

Dans les sociétés occidentales régies par la démocratie libérale, la gouvernance renvoie aux interactions entre l'Etat et la société (systèmes de coalition d'auteurs publics et privés). Dans le but de procurer plus d'efficacité à l'action publique et de rendre les sociétés faciles à gouverner, la gouvernance a entrée dans le cœur des travaux des théoriciens de l'action publique, les politologues et les sociologues. Elle représente à la fois la légitimité du fonctionnement politique, les relations de l'administration avec le corps politique, et les rapports entre eux, la société et le monde économique.

⁵ [Beira-cfp.org /PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html](http://Beira-cfp.org/PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html)

La science administrative anglo-saxonne l'assimile au management public (New Public Management), doctrine de gouvernement qui préconise le recours aux agences (c'est aussi le cas dans les pays scandinaves comme la Suède) ou à des autorités administratives indépendantes (AAI).

- **Gouvernance de l'entreprise**

Celle-ci représente l'ensemble des organes et règles de décision, d'information (transparence) et de surveillance qui permettent aux acteurs de l'entreprise (les ayants droit et partenaires d'une institution) de garantir le respect de leurs intérêts et interventions dans le fonctionnement de l'entreprise.

- **Gouvernance stratégique**

Elle est développée par Romeo Malenfant, Ph.D. elle offre des prémisses, des principes et des pratiques qui visent à aider les administrateurs à créer une saine culture d'entreprise. La gouvernance stratégique précise les tâches du conseil de direction et du directeur général. Il représente une voie solide et rassurante pour eux qui sont à la recherche d'une forme de fonctionnement adéquate au sein d'une organisation. Elle permet d'élaborer un plan d'action dans lequel évolue l'entreprise.

- **Gouvernance démocratique**

La « gouvernance démocratique » a été développé par le programme des nations unies (PNUD) dès 1997, elle considère le développement humain comme étant le générateur de croissance et de progrès.

Pour le PNUD, « la gouvernance est l'exercice d'une autorité politique, économique et administrative aux fins de gérer les affaires d'un pays. Elle repose sur des mécanismes des processus, de régler des litiges, et d'avoir des droits et des obligations »⁶

Elle s'articule autour de certains principes qui ont pour l'objectif la contribution à un développement humain durable ; elle retient toutes les dimensions territoriales (du local au global), économique (publique, privé ou mixte), sociale (expression des besoins des usagés par leurs participation), environnementales, politique et culturelle.

⁶ Bernard Conte, la « bonne gouvernance » néolibérale, université de Bordeaux, 2003.p.1

- **Gouvernance globale**

Le concept de la « gouvernance » est apparu sur la scène internationale, aux cours des années 90, par l'initiative de la banque mondiale, qui considère que les stratégies adoptées dans les années 80 (libéralisation des pays soumis à l'ajustement structurel), n'ont apporté que des résultats mitigés sur le plan économique, mais au contraire elles ont suscitées des critiques de la part des populations et des organisations non gouvernementales.

La banque mondiale (BM) a utilisée la gouvernance afin « de mettre ensemble [...] le souhait de travailler directement avec des organisations sociales ou des responsables politiques de proximité et l volonté de mettre les bureaucraties administratives à l'école du management. Soit, tout à fois la rigueur gestionnaire et le supplément d'âme participatif »⁷.

La BM utilise quatre mots des pour présenter la gouvernance : *l'efficacité, la responsabilisation, la participation et la transparence*. En fait, la gouvernance représente une approche technique des affaires publiques et une limitation du rôle de l'Etat à la fonction de garant d'un régime de droits en vue de garantir l'épanouissement du marché et le respect de la propriété privée. Progressivement, les autres institutions internationales (CNUCED, UNESCO, OCDE, OMC, FMI) ont introduis le concept de gouvernance dans le monde du développement, afin réduire les critiques que subissent leurs approches libérales, faisant prédominer l'économique sur le politique et le social, leurs démarches ont rencontrés des obstacles, notamment dans les pays en voie de développement, qui sont désormais dans l'obligation de basé leurs raisonnement sur la reconnaissance des institutions, de la légitimité politique et des conditions d'ordre social dans l'aboutissement de tout projet économique.

1.2. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale⁸

Dans un rapport de recherche publié en 2005⁸, Daniel Kaufmann, Directeur du programme gouvernance mondiale à l'Institut de la Banque mondiale, et Aart Kraay, Économiste principal dans le Groupe de recherche de la Banque, proposent un tableau de bord à l'échelle mondiale, comprenant des indicateurs de gouvernance. Kaufmann et Kraay ont développé et analysé six (06) composantes chiffrables de la bonne gouvernance en prenant comme point de départ la fin des années 90. Ces indicateurs sont résumés comme suit :

⁷ Jean-pierre Gaudian, op.cit.p.69

⁸ In NAIT CHABANE abdellatif. Op-cit.

- **Être à l'écoute et rendre compte** - mesure les droits politiques, civils et les droits de l'homme
- **Instabilité politique et violence** - mesure la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme
- **Efficacité des pouvoirs publics** - mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public
- **Fardeau réglementaire** - mesure l'incidence de politiques non favorables au marché
- **État de droit** - mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire, et l'incidence de la criminalité
- **Maîtrise de la corruption** - mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, y compris la grande et la petite corruption (et le détournement des biens de l'Etat par les élites).

La construction de ces indicateurs, articulée sur une méthodologie de pointe, utilise des centaines de variables qui mesurent les différents aspects de la gouvernance. Ces variables proviennent de plusieurs sources de données distinctes appartenant à différentes institutions dans le monde entier.

1.3. Les acteurs de la gouvernance

Il s'agit de toutes les parties qui s'engagent dans un partenariat, fixant l'objectif de construire, administrer et améliorer les conditions de vie des populations et la réalisation d'un objectif commun. Ces acteurs peuvent se résumer en trois principales catégories telles que : l'Etat et ses institutions, le secteur privé et enfin la société civile.

1.3.1. L'Etat

La réussite des projets de développement dépend largement du rôle de l'Etat qui permet à travers ses institutions et l'exercice de ses pouvoirs : législatif, judiciaire et exécutif ; de concevoir un environnement politique légale et un climat favorable au développement humain, tout en préservant les intérêts individuels et collectifs.

1.3.2. Le secteur privé

Celui-ci réunit toutes les entreprises, quelque soit leurs tailles, qui exercent des activités économiques et qui ne sont pas étatiques. Sa contribution au développement territorial figure dans la production et la fourniture des biens et services, la création de l'emploi et la Répartition des revenus aux citoyens. Malgré que son implantation dans une région donnée contribue plus à son développement, le secteur privé n'est pas propre à un territoire spécifique, vu la

possibilité pour les grands entreprises et les multinationale de s'installer dans plusieurs régions par le moyen de leurs filiales.

1.3.3. La société civile

La société civile est représentée par l'ensemble des individus occupant un espace territoriale donné. Elle est constituée de personnes agissant individuellement ou en groupes structuré dans des organisations non gouvernementales (des organisations professionnelles, des associations religieuses féminine, culturelles, communautaire, etc.) les citoyens doivent être mobilisés pour participer aux différentes activités (économiques, sociale et politiques) et défendre les intérêts de leur territoires.

Section 02 : Gouvernance territoriale : caractéristiques et enjeux

Après avoir exposé les différentes définitions de la gouvernance, en va passer dans ce qui suit à une approche spécialisée de celle-ci. Les définitions précédentes touchent aux aspects décisionnels et organisationnels régissent les relations entre acteurs dans la société, dans le but de réaliser des fonctions productives. Cependant les nouvelles définitions intègrent la notion du territoire dans la problématique de développement.

Dans ce sens la gouvernance territoriale est défini comme « le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement » (Gilly, Wallet, 2005)⁹. Dans cette définition la gouvernance est présentée comme étant un processus d'articulation entre les différents acteurs territorialement proches visant à réussir un processus de développement, elle évoque la notion de proximité.

La gouvernance territoriale représente une rationalisation du partage du pouvoir entre les différents acteurs ayant des intérêts dans l'organisation ou la firme, elle met l'accent sur l'importance de l'initiative publique et / ou privé dans l'efficacité de l'action publique. Elle présume aussi la gestion des effets de la répartition du pouvoir entre les propriétaires, d'une part et les gestionnaires d'autre part.

C'est dans ce contexte qu'une vision territoriale de la gouvernance est adoptée par les auteurs qui projettent le territoire dans le cœur de la recherche. Pour eux la bonne gouvernance permet de lutter contre les méfaits du marché, plutôt que de faire son jeu.

⁹ In NAIT CHABANE, université de Bejaia, 2010. Op-cit

La gouvernance permet d'assurer la cohésion d'un territoire. Le constat est qu'il existe ce que les chercheurs appellent « une crise de la gouvernabilité ». La gouvernance permettrait alors d'assurer la cohésion d'un territoire. Ce qui nous mène à l'appréhension de celle-ci.

2.1. Gouvernance locale

Le concept de gouvernance traite la notion du territoire d'une façon globale et ignore l'échelle territoriale locale, alors qu'une grande part importante des enjeux de la gouvernance se joue justement dans l'articulation entre ces échelles.

Le désengagement progressif de l'Etat de la gestion des projets de développement et l'émergence du développement local comme mode de développement personnalisé, élaboré et exécuté au niveau local par les différents acteurs locaux en collaboration avec les pouvoirs centraux, ont favorisé l'apparition de la gouvernance comme un pilier de taille pour la coordination et l'encadrement du processus de développement local. Bernard Pecqueur et Zimmermann Jean-Benoît définissent la gouvernance locale come « le processus de structuration d'une mise en comptabilité des différentes modalités de coordinations entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif ou, plus largement, de réaliser un projet collectif de développement »¹⁰.

L'objectif de la gouvernance est la résolution des problèmes productifs et la réalisation des projets collectifs de développement. Pour mener à bien es fins la gouvernance locale doit se tacher d'abord de déterminer les critères de base de la mise en comptabilité des modalités de coordination entre les acteurs locaux ; puis d'articuler les dispositifs de résolution des différents entre ces acteurs, tout en tentant de résoudre les problèmes du territoire.

2.2. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale

EME (2003)¹¹ accorde plusieurs caractéristiques à la gouvernance territoriale. Dans une première approche, la gouvernance locale se replace dans le champ plus vaste du changement profond des modes d'action de la société sur elle-même, en particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico administrative de la société, mais aussi à travers des formes territoriales des politiques publiques.¹²

¹⁰ Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004

¹¹ Bernard EME, Gouvernance territoriale et mouvement d'économie sociale et Solidaire, Institut d'Etudes Politiques de Paris.P.2

¹² Jean François NGOK EVINA, Gouvernance territoriale : enjeux et paradoxes

La gouvernance des territoires locaux se distingue et s'oppose aux logiques des gouvernements de la première modernité (approche libérale développée plus haut et par le haut) qui, à travers l'exercice d'une certaine *souveraineté*, sont centralisées, hiérarchisées et cloisonnées par domaines spécifiques d'activités (Muller, 1990).

Les référentiels d'action de la gouvernance territoriale se territorialisent : régulations transversales, souples et réactives entre les divers domaines d'action, coopération entre de multiples acteurs, activation d'une citoyenneté locale en sont les principales modalités (Ion, 1990 ; Jobert, 1995).

Dans cela, il en découle de nouveaux rapports sociaux locaux. A la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative s'ajoute leur *implication* dans les argumentations et décisions politiques ainsi que leur *participation* à la prise de décision au niveau local. C'est ainsi que les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire, sont conviés à faire œuvre de gouvernance.

Une des caractéristiques de la gouvernance territoriale est donc de faire appel à une *pluralité d'acteurs* (les parties prenantes), la plus large possible jusqu'aux citoyens de base. En effet, la gouvernance territoriale suppose que les clivages entre acteurs privés et acteurs publics ainsi qu'entre société civile et Etat, les limites entre les intérêts privés, particuliers ou visant un bien commun et les intérêts publics ou généraux sont brouillés.

Cette mutation profonde fait que tous les acteurs, porteurs de logiques spécifiques, délibèrent et décident ensemble des affaires concernant le territoire d'appartenance. Il en résulte ainsi une logique de connexion prépondérante entre tous les acteurs qui dissimulent la figure d'un Etat social de régulation et de distribution pour accomplir une fonction d'arbitre au profit d'instances « partenariales » regroupant une multiplicité d'acteurs (Strorker, 1998).

Une autre caractéristique est celle de *la continuité de l'action* ; la gouvernance n'est pas un processus temporaire dédié à tel ou tel problème en parallèle de l'exercice normal des gouvernements locaux, mais, en tension avec la démocratie représentative, il se déroule de manière pérenne. Il n'est pas une logique de projet, celle-ci n'étant que l'une des principales technologiques qui est mise en œuvre par les gouvernances locales ou par les gouvernements.

2.3. Typologie des gouvernances locales

La nature de la gouvernance territoriale renvoie à la dynamique propre du territoire, à son mode d'articulation avec des mécanismes globaux de régulation au sein desquels des acteurs-clefs jouent un rôle fondamental.¹³

L'observation empirique permet de proposer des caractérisations plus précises et différenciées suivant les situations productives localisées. Ainsi, on peut distinguer quatre types de gouvernance territoriale, en fonction de son caractère privé ou non, des objectifs assignés et des modes d'appropriation par les acteurs des ressources ainsi produites :

- **Gouvernance privé** : ce sont les acteurs privés dominants qui impulsent et pilotent des dispositifs de coordination et de création de ressources selon un but d'appropriation privée. Il en est ainsi de la firme motrice, par exemple l'établissement d'un grand group, qui structure l'espace productif local.
- **Gouvernance privée collective** : dans ce cas, l'acteur clé est une institution formelle qui regroupe des opérateurs privés et impulse une coordination de leurs stratégies. On trouve dans ce cas les chambres de commerce, les syndicats professionnels et toute forme de club regroupant des opérateurs privés.
- **Gouvernance publique** : les institutions publiques ont des modes de gestion des ressources qui diffèrent de l'appropriation privée, notamment à travers la production de biens ou services collectifs, donc par définition utilisables par tous les acteurs, sans rivalité ni exclusion d'usage. Ce sont au premier chef, l'Etat, les collectivités territoriales et toutes les formes d'inter-collectivités (SIVOM, districts, syndicats d'aménagement...), mais aussi les centres de recherche publique, les CRITT,...
- **Gouvernance mixte** : dans la réalité, rares sont les situations pures ; on trouve le plus souvent une association de ces différentes formes mais avec une dominante, ce qui permet de caractériser chaque territoire comme un cas particulier entrant dans une catégorie générale (plutôt publique ou plutôt privée) avec un dosage spécifique et variable.

2.4. Les composantes de la gouvernance locale

Zimmermann et Pecqueur résument ces composantes¹⁴ dans ce qui suit :

¹³ Gabriel Colletis, Jean-Pierre Gilly, Isabelle Leroux, Bernard Pecqueur, Jacques Perrat, Frédéric Rychen, et Jean-Benoît Zimmermann, « construction territoriale et dynamiques productives », p.14

¹⁴ Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, op-cit. p.196-197

- ✚ *La relation salariale locale* (entre les entreprises et les salariés) dont différents types peuvent être repérés en fonction des logiques productives (notamment sectorielles) qui structurent les systèmes productifs locaux ;
- ✚ *Le mode de coordination entre entreprises*, selon qu'il renvoie principalement à la compétition entre les acteurs, ou au contraire, qu'il relève davantage de relations de partenariat. Ce dernier intègre les formes de coordination hors marché caractérisant par exemple les rapports entre les firmes et centres de recherche ;
- ✚ *Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics* qui diffère selon les espaces productifs locaux en fonction de leur dynamique propre et de leur cohérence d'ensemble. Celle-ci varie selon les particularismes nationaux et le pouvoir de coercition des acteurs publics centraux ;
- ✚ *Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail*. Dans un contexte de concurrence/ coopération territoriale, celui-ci peut être qualifié à partir d'une analyse en termes de ressources productives spécifiques et génériques, afin de définir le degré d'autonomie de l'espace local par rapport aux logiques économiques globales.
- ✚ *Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière* sur la trajectoire de développement du système productif local. Par exemple l'influence différenciée des variations des taux de change sur les territoires selon que leur logique de compétence.

La gouvernance locale, en tant que structure, n'est pas simple combinaison, qui lorsqu'elle est suffisamment cohérente, permet de générer des régularités socioéconomiques locales.

2.5. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale

Aujourd'hui, on assiste à un remplacement progressif du mot « gouvernement » par celui de la « gouvernance », ce qui implique l'abandon de la conception hiérarchique et la réalisation de nouvelles procédures pour les décisions collectives. En effet, la démocratie participative qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire s'énonce à travers le privilège des choix collectifs et la marginalisation de l'Etat dans la démarche régulatrice des territoires. La gouvernance des territoires passe par la cohésion des espaces et la maîtrise des réseaux. Elle se tache de définir les compétences propres et de préciser les rôles de chacun. Dès lors, la

construction des conditions de la compétitivité, de plus en plus, sur la scène locale rend le problème très complexe.¹⁵

Selon Orange et Vertevelle (2003), dans ces conditions, les techniques de gouvernance se transforment en politiques publiques définissent des normes et des règles d'application générale, auxquelles accèdent des pratiques procédurales particulières, dans de nombreux domaines. L'objectif et les modalités de l'action des négociations et de la délibération collective dans des structures provisoires, loin de tout contrôle démocratique et financier.

Cette variété de pratique, donnent lieu à des enquêtes publiques, des groupes de discussion, des panels et jurys des citoyens, conférence de consensus, médiation...etc. Elles relèvent ne menace de détournement vers un système censitaire qui remplace la fortune par le capital culturel. Ce qui transforme facilement les savoirs en autocratie.

2.6. Les enjeux de la gouvernance territoriale

Les principaux enjeux de la gouvernance des territoires se résument dans les éléments suivant :

2.6.1. Adaptation des méthodes et formes de la gouvernance à la gouvernance territoriale

Dans son analyse des villes européennes, **Georges Cavallier**, affirme que « la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique. [...] à chaque niveau ; le partenariat doit pouvoir se concrétiser autour d'une stratégie commune, d'un cadre collectif d'intervention donnant du sens à l'action urbaine, d'un projet suffisamment mobilisateur pour motiver toutes les parties concernées »¹⁶. En effet, la réalisation d'un projet génère une identité collective et soutient l'existence du territoire qui ne sera pas un espace pur de concurrence économique, désormais la gouvernance et posera sur la construction persistante de projet concertés.

Ainsi, il est important de soulever la question de l'échelle pertinente d'élaboration de projet. Beaucoup d'auteur souligne l'importance de renoncer à l'identification d'un territoire pertinent. Pour eux, il n'existe pas d'échelle territoriale optimale pour favoriser le développement ou promouvoir l'innovation. Les espaces à considérer sont la structure

¹⁵ A.L.NAIT CHABANE, université de Bejaia, 2010 op-cit

¹⁶ CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp.39

variable selon les problèmes à résoudre. Ce qui veut dire que ceux sont plus les liens qui se tissent entre acteurs qui fondent un territoire.

La gouvernance territoriale implique l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur un plan vertical, et une détermination des règles et des principes de l'action au sein des territoires.

2.6.2. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner

Depuis longtemps, les autorités locales se sont rendu compte de l'importance de considérer les demande sociales et d'associer les citoyens et les associations locales aux projets qui les concernent, pour facilité le processus de gouvernance. Dans e sens des dispositifs des participations des citoyens au politiques de développement locales ont été mis en place (généralement à l'échelle du quartier sous forme de commissions locale, de commission municipale, de comités de quartiers et de village). Désormais la gouvernance implique la mobilisation de la population locale de l'agglomération, ou un tel ou tel problème d'aménagement, de transports et de sécurités se pose, et qui ne se limites pas seulement une citoyenneté de proximité. Elle devrait reposer sur une participation incontestable du citoyen a toutes les étapes de la réalisation d'un projet ou a certain d'entre elles¹⁷. Il s'agit d'allais au-delà de la simple information et consultation de la population et de parvenir a établir une véritable relation de partenariat avec les habitants afin de rapprocher de décision du citoyen.

2.6.3. Améliorer le partenariat public/ privé

Les acteurs privés (les banques et les entreprises, par exemple) sont devenu des acteurs inéluctable des politiques de développement locale par leurs affluences sous des formes diverses. Les succès en la matière ont été de plus en plus palpables notamment dans les tentatives d'aménagement urbain.

Aujourd'hui, l'objectif est de parvenir à rapprocher la logique des élus d'une part est celle des chefs d'entreprises d'autre part, qui ne partagent les mêmes intérêts, ni les mêmes horizons temporels, et par conséquent leurs mécanismes d'action sont déférents. A cela se joint la rareté des disponibilités financières.

Patrick Le Galès, considère qu' « au-delà des entreprises « parasites » et des individus qui cherchent a tiret profit des bien collectifs produits, il existe des acteurs privés et / ou groups d'intérêts professionnels susceptible de contribuer a la gouvernance urbaine et

¹⁷ Ces étapes sont le diagnostic, la formulation d'un problème, l'élaboration d'une stratégie, la définition de ses objectifs et des moyens affectés, la mise en œuvre du projet et son évaluation

d'orienter (du moins partiellement) leurs stratégies de manière à participer à la production de certains collectifs »¹⁸.

Donc, la gouvernance propose la création de nouvelles formes de partenariats. Le public et le privé sont obligés de s'entendre sur des projets collectifs déclenchant des dynamiques locales sans que la logique de marché ne prenne le dessus sur l'intérêt général et sans confondre les rôles entre eux.

2.6.4. Réaliser la coopération intercommunale

Les relations entre communes se caractérisent à la fois par un élargissement des systèmes de coopération et d'échanges par l'accentuation de la concurrence. La diminution globale des ressources pousse les communes à mobiliser toutes leurs capacités pour attirer des investissements publics et privés et une population qualifiée, sur leur territoires.

Cette logique concurrentielle, fait naître un gouvernement « entrepreneuriale » et incite la mise en œuvre de stratégies « entrepreneuriales » plusieurs éléments illustrent cette réalité, à savoir, le lancement de grands projets, le développement d'opérations de marketing des territoires, la recherche de l'amélioration de l'environnement des entreprises et par conséquent la réalisation de technopoles.

Cependant, ces opérations se font généralement au détriment des investissements rentables sur le long terme (comme les équipements de base, l'éducation ou la formation). Pour faire face à cette tendance et en vue de relancer la coopération entre collectivités locales et de garantir l'équité entre les communes, de nouvelles mesures devront être engagées. Aujourd'hui, la question la plus compliquée et importante est celle de constituer une forme institutionnelle spécifique de gouvernement local qui concerne le niveau supra-communal.

Pour Christian Lefèvre¹⁹, deux conditions doivent être réunies pour que des gouvernements locaux trouvent leur place dans le système institutionnel : d'une part, il faut passer d'une institution imposée à une institution négociée, c'est-à-dire, explique-t-il, à une institution considérée non plus comme un cadre figé de gouvernement mais comme un construit social, produit de l'ensemble des acteurs impliqués sur un territoire donné. Le gouvernement doit donc être basé sur une identité locale, ce qui le rend apte à être légitime. D'autre part, il convient de maintenir l'institution communale.

¹⁸ LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in *Villes en Europe*, Ed. La découverte, 1997, pp. 234

¹⁹ LEFEVRE Christian, Gouvernances, institutions et territoires : les gouvernements métropolitains dans les pays occidentaux, in *La ville éclatée*, Ed. de l'Aube, 1998, pp. 277

Plusieurs problèmes s'opposent à la réalisation de la coopération intercommunale²⁰ au sein des agglomérations. Ces derniers sont reliés principalement à la question des échelles pertinentes de gestion. Malgré ces problèmes, la progression dans cette voie est nécessaire pour éviter l'accentuation des fractures et des écarts entre territoires et le gaspillage des ressources rares (financières, humaines, naturelles,...).

2.6.5. Articulation entre les politiques menées à différents échelons territoriaux

Généralement, sur un même territoire, des décideurs publics situés à différents niveaux institutionnels interviennent. Les relations entre toutes ces autorités sont essentiellement basées sur le partage des responsabilités et la répartition des compétences. L'objectif visé aujourd'hui, est parvenir à un rapprochement entre les priorités nationales et les initiatives locales et à articuler les politiques menées à différents échelons territoriaux. En fait, en effet, la répartition des compétences entre les différents niveaux a une portée limitée par rapport aux différentes préoccupations territoriales. Il est donc nécessaire entre les différents niveaux.

Les défis à relever encouragent au développement et à la mise en pratique de nouveaux modes d'intervention même au sein des institutions. Cela ne veut pas dire, forcément, qu'il faut abandonner les modes classiques du contrôle politique ; il s'agit d'intégrer de nouvelles procédures de développement de nouveaux savoir-faire, de mieux organiser les services en vue de rendre plus efficace la gestion et d'aider les institutions (à tous les niveaux) à mieux remplir leurs missions sans confusion.

En fin, cette notion de gouvernance et en particulier ouvre un vaste champ de recherche qui est loin d'être exploré totalement vu son étendue.

Section 03 : La gouvernance territoriale en Algérie

Cette section présentera la gouvernance territoriale (locale) en Algérie et comment elle s'est améliorée avec le temps.

3.1. Le niveau de la décentralisation économique en Algérie

La décentralisation a été définie par la constitution de 1996, notamment dans l'Article 16 qui précise que l'assemblée élue constitue l'instance de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Par ailleurs, l'article 1 de la loi

²⁰ Les formes de cette coopération sont encore à inventer et à expérimenter même dans les pays développés.

N° 90-08 du 07 avril 1990 définit la commune et la wilaya comme des collectivités territoriales de base dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Mais, concrètement cette décentralisation n'a pas d'existence réelle, les lois n'ont pas su la traduire en termes concrets. Pour que la décentralisation puisse s'opérer réellement elle devrait consister en un double mouvement :

- Redistribuer les compétences du haut vers le bas afin de régler les problèmes au niveau où ils se posent concrètement,
- Rapprocher les citoyens de l'exercice des décisions touchant à leur devenir (le problème de la participation).

3.2. Capacité des responsables locaux en matière de prise de décision

Malgré les pouvoirs explicites que leur confère la loi, les autorités communales n'ont pas une grande marge de manœuvre pour les décisions économiques, et ce pour beaucoup de raisons : faibles niveaux d'instruction des élus, faiblesse des moyens financiers autonomes... De plus, la plupart des collectivités locales ne disposent pas d'une stratégie pour la mise en valeur du territoire, ni de critères d'évaluation des opportunités pour la prise de décision, la mobilisation des ressources et le montage de projets, faute de moyens humains et financiers.

La réforme des codes communal et de wilaya devait rendre plus effective la décentralisation en traitant la double problématique liée à l'adéquation des moyens financiers et des ressources humaines aux missions dévolues aux échelons locaux (instauration d'un nouveau régime de fiscalité locale), ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales et la rénovation de leur mode de fonctionnement.

3.3. Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale

En Algérie, il n'existe pas de politique régionale de développement et la région n'est pas instituée en tant qu'entité administrative ni économique. Les insuffisances et les dysfonctionnements constatés, sources de gaspillage de ressources qui caractérisent encore le mode de gestion publique dans tous les secteurs s'expliquent essentiellement par ces problèmes d'articulation entre les actions au niveau central, de wilaya et communal. Il faudrait par conséquent, redéfinir de manière plus précise les champs de compétence des divers échelons pour favoriser une meilleure articulation entre les structures décentralisées et l'échelon central.

3.4. Cohérence entre les ressources et les besoins en matière de développement

Il y a un écart important entre les ressources dont disposent les collectivités locales et les besoins des populations dans tous les domaines. Rares sont les communes qui ne connaissent pas des situations de déficit.

3.5. Décentralisation et participation citoyenne

La participation des citoyens, notamment à travers les associations, demeure difficile compte tenu du déficit de formation et d'information de la composante humaine. Le défi est d'arriver à établir un partenariat entre les pouvoirs publics (institutions étatiques) et les associations de la société civile. Il est aussi indispensable de promouvoir les conditions qui vont permettre la participation de la société civile : accès à l'information, programmes de formation sur les questions légales et administratives, appui à la création d'associations

3.6. La transparence dans la gestion des affaires publiques

Sur cette question, les avis des spécialistes divergent. Certains pensent que la transparence existe puisqu'au niveau des collectivités locales, la préparation et l'exécution des volets déconcentrés du budget d'équipement relèvent de la responsabilité du wali, représentant de l'Etat, mais sous le contrôle de l'assemblée populaire de wilaya. Et quand l'autorisation de dépense est déléguée à un niveau inférieur, le Ministère des Finances intervient par l'intermédiaire de son représentant au niveau local (le receveur communal) pour exercer son contrôle sur la dépense. Le contrôle des dépenses publiques se fait par les APC et les APW lors du vote des budgets.

D'autres considèrent que la transparence est réduite car c'est l'administration qui décide de l'allocation des enveloppes budgétaires et c'est l'administration qui se charge d'en contrôler l'exécution. Les assemblées des élus de même que les associations de la société civile ne sont là que pour cautionner les décisions prises par l'administration.

3.7. Les questions de genre

Le taux d'emploi des femmes au niveau de l'exécutif mais aussi de représentativité au niveau des assemblées électorales est encore très faible. Il s'agit d'une question qui se pose au niveau national. Cette question du genre n'est manifestement pas encore socialement intégrée, malgré la volonté clairement exprimée par les responsables de favoriser la promotion des femmes au niveau des postes de responsabilité.

Conclusion du chapitre II

La gouvernance, dans son aspect général, s'appuie sur quelques principes tels que : la légitimité et la cohésion territoriale ; la démocratie et la citoyenneté ; la pertinence et la compétence de l'action publique ; le partenariat entre acteurs ; la relation local/global et l'articulation entre les différents échelons de gouvernance.

En effet, par la suite dans notre étude, la représentation synthétique de la gouvernance va nous servir d'élément de base. Le concept de la gouvernance et en particulier celui de la gouvernance des territoires va nous accompagner tout au long de cette étude et par la fin, nous avons abordé la situation en matière de bonne gouvernance locale dans le contexte Algérien.

Par ailleurs, la gouvernance des territoires se caractérise principalement par ; une décentralisation ; des modes d'action basés sur la régulation transversale, souple, réactive entre les domaines d'actions et la coopération de plusieurs acteurs ; l'implication et participation de la société civile à la prise de décision au niveau local ; une pluralité d'acteurs partenaires ; une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire, et incluse dans la continuité et la durabilité du développement local.

Chapitre III

***Apport des acteurs locaux à la gouvernance et
au développement de la commune d'El-kseur***

Chapitre III : Apport des acteurs locaux à la gouvernance et au développement de la commune d'El-kseur

Introduction

Dans le cadre théorique, nous avons déterminé les différents concepts et notions qui prévalent dans la gestion d'un territoire, et ce, dans un contexte de développement local.

L'objectif de ce chapitre pratique est d'apporter un éclairage sur le système de gestion territoriale et l'implication des stratégies des acteurs locaux dans les dynamiques de développement.

A cet effet, nous allons présenter l'enquête de terrain, où nous tenterons de dresser un état des lieux relatif aux relations que cultivent les acteurs du territoire de la commune d'el kseur entre eux et sur la stratégie de ces derniers sur l'implication d'une dynamique de développement local dans la commune d'el kseur.

Enfin, ce travail examine les rapports entre les acteurs ainsi que leurs relations dans la prise de décision pratiquée dans le modèle de gouvernance territoriale et développement local de la commune d'el kseur.

Section 01 : Présentation du milieu d'étude

Dans cette section, nous présenterons l'enquête du terrain d'investigation qui est la commune d'el kseur, menées auprès d'un ensemble d'acteurs qui se trouve dans la commune d'El Kseur. L'objectif est de recueillir le maximum d'information nécessaire à notre analyse qui nous permettra, par la suite, de confirmer ou d'informer nos hypothèses.

1.1. Présentation de la commune d'El Kseur

C'est lors des réformes administratives de Juillet 1974, que la commune d'El Kseur, fut créée, elle est l'une des 52 communes que compte la wilaya de Bejaia. La ville d'El Kseur, chef lieu de commune et de daïra se trouve dans la wilaya de Bejaia, Elle est situé au Sud Ouest de Bejaia, sur l'Axe de la vallée de la Soummam à 25 km du chef lieu de la wilaya de Bejaia et de la méditerrané, à 108Km de Tizi-Ouzou et à 224 Km d'Alger.

La commune d'El Kseur est limitée par les communes de Toudja au Nord, d'Amizour au Sud, d'Oued Ghir à l'Est et de Taourirt Ighil et Fénaia à l'Ouest. Elle s'étend sur 94,06 Km²

et son chef lieu n'occupe que 20% de la superficie de son territoire, avec une concentration humaine de 71,98% le reste du territoire est occupé par les montagnes et la forêt domaniale.

1.2.La population de la commune

La population de la commune d'El Kseur est estimée à 31 365 habitants soit 58% du total de la daïra d'El Kseur (54 125 habitants) et 5.64% du total de la wilaya de Bejaia (959100 habitants) avec un taux d'accroissement de 0.63%(DPSB ,2015).

Tableau n°1 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31 /12/2015

Communes	Total Population	Agglomération Chef-lieu	Agglomération secondaire	Zones Eparses
El Kseur	31 365	24 780	0	6 850
Fenaia- El Imathen	12 430	4 210	6 225	1 995
Toudja	10 330	3 070	4 720	2 540
Total daïra	54 125	32 060	10 945	11 115

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB 2015.

En termes de densité de la population, El Kseur est importante sur le plan humain, elle est classée au cinquième rang à l'échelle de la wilaya avec ses 54 125 habitants, soit 5.64 % de la population totale de la wilaya. Son évolution de 2008 à 2015, avec un taux d'accroissement de 0.63% est moins importante de celle de 1998 à 2008). La densité moyenne de la population de la commune d'El Kseur (333 habitants / km²) est supérieure à la densité moyenne de la wilaya (298 habitants / km²), mais elle reste largement inférieure à celle du chef lieu de commune qui donne un taux d'urbanisation de 79 % constituant ainsi la deuxième commune après le chef lieu de wilaya avec un taux de 61.27%, en densité urbaine.

La principale caractéristique de sa population est sa concentration dans le chef lieu de la commune dont plus de 79 % y réside, cependant le milieu rural n'abrite que 21%.

Tableau n°2 : La densité de la population par commune

Communes	Population au 31/12/2015	Superficies communes (km ²)	Densités (habitants/km ²)
El kseur	31 365	94.06	333
Fenaia-El Imathen	12 430	45.21	275
Toudja	10 330	167.13	62
Total	54 125	306.4	177

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB 2015.

En termes de classification de la population selon le sexe, le nombre d'hommes dépasse légèrement le nombre de femmes au sein de la commune. Le tableau n°3 l'illustre

Tableau n °3 : Classification de la population de la commune d'El Kseur, selon le sexe

Communes	Femmes	Hommes
El kseur	15 750	16 195
Fenaia-El Mathen	6 010	6 420
Toudja	5 025	5 305
Total	26 205	27 920

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB 2015.

1.3. L'emploi dans la commune d'El Kseur

En l'absence de données en matière d'emploi, spécifiques à la commune d'El Kseur, nous nous limitons aux données concernant toute la wilaya de Béjaia (DPSB 2015). Les données montrent que le total de la population active est de 383650, représentant les 40 % de la population de Bejaia. Quant à la population occupée elle est de 337615 représentant un taux d'emploi de 88 % et par conséquent un taux d'inoccupation de 12 % inférieur au taux national, qui est de 14,1% en 2015 et en baisse depuis 2003.

La structure de la demande, selon le niveau de qualification, est répartie comme suit :

- 2230 pour le personnel sans qualification et le personnel d'aide ;
- 4301 pour le personnel qualifié et hautement qualifié ;

- 302 pour les techniciens supérieurs ;
- 2290 pour les cadres et les cadres supérieurs.

Concernant le niveau d'instruction, la structure de la demande est la suivante :

- 388 pour les personnes sans instruction ;
- 6433 pour les personnes ayant un niveau primaire, moyen ou secondaire ;
- 2302 pour universitaires, les techniciens supérieurs et DUEA ou plus.

1.4. L'éducation et l'enseignement dans la commune d'El Kseur

La commune d'El Kseur dispose de 10 écoles primaires et 4 établissements moyens et 3 établissements secondaires (lycées). Ces lycées comptent 1940 élèves et 162 enseignants dans 103 sont des femmes. Les tableaux n°4 et n°5 représentant respectivement l'état des lieux de l'enseignement primaire et moyen.

Tableau n°4 : Enseignement primaire

Communes	Nombre de collèges	Contines Scolaires	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombres de femmes enseignantes
El Kseur	10	6	2 923	124	51
Fenaia-El Mathen	8	8	976	25	23
Toudja	8	8	668	50	23
Total	26	22	4 567	226	97

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB 2015.

Concernant l'enseignement moyen dans la commune d'El-Kseur se résume comme suit :

Tableau n°5 : Enseignement moyen

Communes	Nombre de collèges	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombres de femmes enseignantes
El Kseur	4	75	2 033	144	96
Fenaia-El Mathen	2	23	458	46	17
Toudja	2	22	478	47	36
Total	8	120	2 969	237	159

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB2015.

Enseignement Secondaire :

La commune d'El-Kseur dispose de 03 collèges, avec 1940 d'élèves, 162 enseignants, dont 103 est femmes (enseignants).

Le taux de scolarisation dans la commune d'El Kseur est résumé dans le tableau n°6.

Tableau n°6: Taux de scolarisation dans la commune d'El Kseur

Communes	Les élèves de 6 ans	De 6 à 15 ans	De 16 à 19 ans
El Kseur	98.53	95.06	53.76
Fenia-El Mathen	98.91	93.93	59.23
Toudja	97.14	95	39.86

Source : annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, DPSB 2015.

La commune compte également un centre de formation professionnelle (CFPA).

1.5. Santé, culture, jeunesse et sport dans la commune

En termes de soins et de santé, la commune d'El Kseur dispose d'infrastructures insuffisantes pour la demande. Le tableau n°8 les présente.

Tableau n°7: infrastructures de soins et de santé dans la commune d'El Kseur

Communes	Nombre de pharmacie privée et PCA	Nombre de salle de soins	Nombre de polycliniques avec maternités
El Kseur	11	3	1
Fenaia-El Mathen	2	3	0
Toudja	2	6	0
Total	15	12	1

Source : Direction de Santé et de Population. 2015.

Au niveau culturel, la commune d'el Kseur possède une maison de jeunes, un centre culturel (plus de 300 places) et une salle de cinéma avec 260 places, des infrastructures modernes et fonctionnelles favorisent le mouvement associatif et les activités culturelles dans la région.

Concernant le secteur de la jeunesse et des sports, la commune est bien dotée de termes d'infrastructures, elle contient de deux maisons, foyer de jeunes et 12 aires de jeux.

1.6. Infrastructures de bases

Selon le service de l'urbanisme de la commune d'El Kseur, elle est dotés de toutes infrastructures de bases : dont les abonnés en GAZ et estimé à 5411, ainsi les abonnés d'Electricité 9477.

Le territoire d'El Kseur présente deux grands ensembles géomorphologiques bien distincts : relief de la zone de montagne accidenté au Nord et relief de la zone de plaine dont la pente est presque nul. La commune d'El Kseur fait partie du climat méditerranéen à l'étage bioclimatique sub humide et humide. Son climat présente deux contrastes, une saison chaude relativement sèche en été avec une moyenne de 25,9 °C pour les températures (mois d'août) et une saison humide en hiver 155,4 mm (mois de décembre)

Le climat du territoire communal d'El Kseur résulte de deux contrastes : climat de la vallée communiquant avec la mer et ses effets d'humidité et un climat de montagne sec. Cette diversité fait que le territoire de la commune d'El Kseur soit très riche en précipitations.

1.7. Le secteur d'agriculture

Le secteur agricole est directement lié aux potentialités géographiques préexistantes à l'intervention de l'homme et l'abondance des pluies et la richesse du réseau hydrologique d'El Kseur a permis le développement de l'agriculture sur ce territoire.

A sa création par les romains, la ville d'El Kseur, nommée alors « Tiklat » était implantée sur la rive droite de la vallée de la Soummam sur des terres fertiles. Elle était connue pour sa production d'Amphores et exportait des produits liquides. A la colonisation agricole française, le développement géographique de la colonisation en 1872 atteint El Kseur. La vallée était subdivisée en exploitations agricoles et chaque domaine renfermait une ferme dont certaines existent jusqu'à aujourd'hui. En 1905, les cultures étaient de 820 ha de céréales, 170 ha de vignes. Cet essor agricole de la vallée de la Soummam se traduit par la réalisation d'une savonnerie sur la vallée.

L'agriculture fournit presque tous les éléments du commerce d'exportation qui caractérisait le développement agricole de cette période où la moyenne des exportations, de 1885 à 1887, atteignait 6 454 000 francs, au port de Béjaia (BUSSON.H, 1898).

Le secteur agricole à Béjaia est pourvoyeur d'emplois et offre 24 % du total des emplois de la wilaya, d'après les statistiques de la Direction de la Planification et de l'Aménagement Territorial (2008), qui représente un taux supérieur à celui qu'offre l'industrie qui est seulement de 9 % du total des emplois. Cependant l'essor agricole du territoire d'El Kseur qui lui donnait une identité agricole et paysagère est aujourd'hui face à des contraintes politiques, économiques et sociales énormes. Ces dernières posent des enjeux, non seulement locaux

mais aussi globaux à l'échelle planétaire, qui sont la raréfaction de la ressource foncière, la disparition de l'agriculture et l'insécurité alimentaire et qui ont des implications sur la durabilité de la ressource foncière particulièrement agricole.

Par ailleurs, le potentiel agricole d'El Kseur s'agit d'une part de la Surface Agricole Utile (SAU) de la commune d'El Kseur par rapport à celle de la wilaya de Bejaia, de la répartition de cette SAU et de l'importance du domaine agricole de l'Etat.

La SAU de la commune d'El Kseur représente 39 % de la superficie totale de son territoire (4497 ha). La SAU irriguée est de 473 ha, soit 4.12 % de la SAU totale d'El Kseur. La surface des terres labourables (cultures herbacées et terres au repos) est de 3145 ha, soit 27.38% de la SAU totale. La surface des terres des cultures permanentes (vigne 24 ha et arboriculture fruit 1329 ha) est de 1353 ha, soit 11.78 % de la SAU totale.

1.8. Le secteur industriel

Le secteur d'industrie dans la commune d'El Kseur se résume dans ce qui suit :

❖ Unités industrielles du secteur public.

SOMACOB ; Unité d'Agglomération du Béton dont les produits installés ont les matériaux de construction avec 52 effectifs.

❖ Principales entreprises des secteurs des PME /PMI.

SIBEA ; Unités Bejaia Z.I 4chemins dans ce qui concerne les produits et la fourniture des services du Fil recuit, Pontes de Parsis, Tiges Filtrées avec 248 effectifs. Entreprises A.SFACENE « MOULEX » pour des produits de Semoule supérieure et courante avec 63 effectifs.

Il existe plusieurs autres entreprises localisées dans les deux zones d'activités qui occupent une superficie de 48.84Ha, et 65.60Ha pour la superficie aménagée.

1.9. Le Tourisme

La région d'El Kseur abrite deux sites historiques exceptionnels : la ville antique de Tubusuctu (Tiklat), et la citadelle médiévale de Temzizdekt (Lassouar). Le site de Tubusuctu, aujourd'hui Tiklat, à 03 km de la commune d'El Kseur, fut choisi pour y installer des vétérans de la septième légion. En effet, cette cité romaine fut chef lieu d'un district militaire sous le bas Empire. Le célèbre géographe Al-Idrissi décrit la cité vers le milieu du 12 siècle comme suit : Hisn Tiklat est une place forte située sur une hauteur qui domine les bords de la rivière de Bedjaïa; c'est un lieu de marché. On y trouve des fruits ainsi que de la viande en abondance. Elle renferme plusieurs beaux édifices, des jardins et des vergers appartenant en majeure partie à Yahia Ben El Ghadir.

Par ailleurs la commune est pas mal dotée d'infrastructures, qui donne un point de vue positif aux touristes et qui leur facilite leurs installations tels que les services d'hôtelleries, cafétérias, restaurants, fast-food...etc, sans oublier l'existence des services taxis et deux gars routières qui facilitent leurs déplacements.

Section 02 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon

Avant de passer à notre étude de cas, nous avons jugé nécessaire de présenter les démarches de déroulement de l'enquête réalisée sur le terrain.

2.1. Les objectifs de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain effectuée constitue l'étape principale du développement théorique que cerne le sujet d'investigation. Son objectif primordial est l'identification de tous les éléments qui peuvent apporter des réponses à notre problématique. Par ailleurs, elle se donne pour d'autres objectifs de collecter un maximum d'informations liées à notre terrain d'études, de dégager les données et les caractéristiques principales concernant les acteurs ciblés et d'explorer la vision future des acteurs concernant la problématique de gouvernance territoriale.

Cette enquête de terrain confirme que la problématique de recherche que nous avons posé consiste, rappelons-la, à la détermination de l'impact des stratégies des acteurs de développement local sur la gouvernance territoriale dans la commune d'El Kseur. Elle s'intéresse davantage au terrain et nécessite un contact avec les acteurs de l'échantillon afin d'explorer leur avis et leur perception de ce projet. Par conséquent notre enquête se justifie par le fait que les acteurs sont au cœur du sujet étudié et se sont eux qui créent les changements dans le système. C'est pour cela qu'il est nécessaire de rapprocher objectivement d'eux qu'ils apportent des éléments de réponses à notre problématique.

2.2. Présentation du questionnaire

Pour bien mener notre enquête, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux différents acteurs de notre échantillon. Sa construction est basée sur l'utilisation de deux types de questions :

➤ **question ouvertes :** Ce sont des questions pour lesquelles la personne interrogée est libre de répondre dans ses propres termes. Cette question s'illustre dans notre questionnaire comme suit :

Quel est votre activité principale, statut juridique ?

.....

➤ **questions fermées** : Une question est dite fermée lorsqu'on enferme la personne interrogée dans un choix parmi les seules réponses. Ces réponses sont prévues à l'avance et l'enquêté coche des cases pour répondre.

L'avantage de ces questions est leur simplicité, à la fois pour l'enquêteur (facilement le recueil de l'information), pour la personne interrogé (elles maintiennent l'enquête dans les limites du sujet) et pour le dépouillement ultérieur.

Les questions fermées peuvent prendre plusieurs formes notamment :

- ✓ **Les questions fermées dichotomiques** : questions pour lesquelles la personne interrogée est contrainte de choisir entre deux réponses proposées comme par exemple :

Avez-vous un rôle à jouer dans le cadre de développement local ?

Oui Non

- ✓ **Les questions fermées à réponses unique** : questions qui amènent le répondant à choisir la réponse entre plusieurs possibilités (supérieurs a deux), mais seule une case peut être cochée, l'exemple type dans notre questionnaire se présente comme suit :

Quelle importance donnez-vous aux projets inscrits dans la cadre du développement local ?

Aucune importance.....	<input type="checkbox"/>
Peu importants.....	<input type="checkbox"/>
Important.....	<input type="checkbox"/>
Très importants.....	<input type="checkbox"/>

- ✓ **Les questions fermées à choix multiples** : questions qui laissent pour le répondant la liberté de choisir une ou plusieurs réponses comme la question suivante :

Pour vous, le développement local est :

La participation au processus de développement local.....	<input type="checkbox"/>
La cohésion des projets.....	<input type="checkbox"/>
L'apport des acteurs au développement local	<input type="checkbox"/>

La réduction du chômage.....

Autres (précisez).....

.....

✓ **Structure et contenu du questionnaire.**

Le premier axe, intitulé « Présentation des répondants », vise la finalité d'identification des acteurs. Cet axe nous permet de construire les catégories d'acteurs dont nous avons besoin dans notre enquête déterminer le poids de l'acteur dans la commune d'El Kseur grâce à des questions d'ordre technique (Chiffre d'affaire, Budget, activité principale, missions dans la commune).

Le deuxième axe, désigné « vision de développement local par les acteurs », vise à déterminer la vision des acteurs locaux quant au développement.

Le troisième axe, nommé « vision de la gouvernance territoriale par les acteurs », il à pour objectif à savoir : déterminer la vision des acteurs quant à la gouvernance territoriale. Il vise surtout à attribuer les acteurs dans le processus de prise de décision, permettant de renforcer les mécanismes de gouvernance sur le terrain.

Enfin, le quatrième axe, intitulé « participation des acteurs locaux au processus décisionnel », il à pour objectif de montrer ; si les acteurs participent ou non au processus décisionnel. Nous visions, en outre, à mettre en relief l'implication des acteurs dans les projets de développement ou dans le processus de prise de décision. Et, le rôle qu'ils peuvent jouer dans ce processus.

2.3. Présentation de l'échantillon ciblé et final

Dans notre cas, la population ciblée est constituée de l'ensemble des acteurs de la commune de d'el-kseur à savoir les Entreprises et les élus locaux (APC /APW), les organismes parapubliques, le secteur productif /entrepreneurial, organisations syndicales, partis politiques et les associations.

Ainsi, et nous avons un nombre total de 30 acteurs répartis sur les sept catégories par la méthode aléatoire. Nous avons pu obtenir un taux de réponse satisfaisant estimé à 24 de l'échantillon visé.

Le tableau 1 ci-après donne le nombre d'acteurs visés pour chaque catégorie ainsi que le nombre et le taux de réponse. A titre d'exemple, parmi les 19 entreprises constituant notre

échantillon total, seules 14 entreprises ont répondu favorablement, soit un taux de réponse de 73.68%. Nous ferons remarquer que nous avons obtenu des taux de réponse satisfaisant pour chaque catégorie

2.3.1. Présentation et structure de l'échantillon final.

A la fin de notre enquête de terrain, nous avons pu réunir 24 questionnaires émanant des différents acteurs ciblés. Notre échantillon contient des proportions ayant favorablement répondu sont satisfaisantes par rapport au nombre d'acteurs visés. Le tableau 1 ci-dessous donne la taille et la répartition de l'échantillon final.

2.3.2. Listes des acteurs questionnés

Au terme de notre enquête, nous avons attribués 30 questionnaires auprès de la population ciblée dans la commune d'El Kseur .Cependant, les réponses apportées par les acteurs différents les unes des autres. Le tableau n °09 Présente les acteurs de notre échantillon ainsi que leur volonté de répondre ou non à notre questionnaire.

Tableau N°8 : taille et composition de l'échantillon total.

Catégories	Désignations des acteurs	Réponses des Acteurs	
		favorables	Défavorable
Elus Locaux	Président de l'APC	X	
	Vise président de l'APC	X	
Administrations déconcentrés par l'Etat	Membre de l'APC	X	
	Agence Foncière		X
Secteur Entrepreneurial	SOMACOB		X
	TOUDJA		X
	COJAK		X
	DINIA COMPANY	X	
	Univers Lumières	X	
	MIDIA Packaging	X	
	Maison OOREDOO	X	
	Pharmacie	X	
	KAN C&B	X	
	GOLDEN Emballage	X	
	Laiterie HAMMADIT	X	
	Laiterie FERCHOULI		X
	ETS Rahmouni	X	
	ETS Mezhoud	X	
	MOULEX	X	
	Fabrication pièces mécaniques	X	
	FERHOUN Lahlou	X	
	ETS Hammiche	X	
	Couscous HADJA		X
	Associations	Association TIKLAT	X
Association El KARAMA		X	
Association El FNAR		X	
Association les SCOOT		X	
Parti politiques	FFS	X	
	FLN	X	
	RCD	X	
TOTAL	30	24	6

Source : établi par nos soins à partir des données de l'enquête, 2017.

2.3.3. Description des acteurs questionnés.

Comme nous l'avons cité précédemment, il existe 7 catégories d'acteurs. Cependant, vu les conditions de notre enquête et du terrain d'investigation, seulement 4 catégories ont répondu à notre questionnaire. Ces acteurs se structurent comme suit :

- ✓ **Les élus locaux (APC).** Cette catégorie désigne l'assemblée populaire communale. Dans notre cas, nous avons ciblé les différents membres de l'APC de la commune d'el-kseur.
- ✓ **Les secteurs productif / entrepreneurial.** Dans cette catégorie, nous avons regroupé l'ensemble des entreprises industrielles et les entreprises de services.
- ✓ **La société civile.** Cette catégorie regroupe les associations et les partis politiques. Précisément, il y a un nombre important d'associations qui ont répondu favorablement à notre questionnaire et qui est de 4 associations. Ces dernières sont régies en Algérie par la loi 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations. Elles représentent la convention ou se contractent des personnes physiques ou morales sans but lucratif, mais, c'est uniquement dans le but de mettre en commun leur connaissances et moyens afin de promouvoir diverses activités de toutes natures (professionnelle, culturelle, touristique, sportifs...) qui vont contribuer à favoriser la cohésion social et à valoriser les divers aspects promotionnels. Pour les partis politiques, 3 seulement ont répondu ils s'agit du FFS, FLN et du RCD qui contribuent à organiser et coordonner les activités politiques au sein de la localité.

2.4. Déroulement du questionnaire et outils méthodologique utilisé pour la collecte d'information.

Pour la collecte des informations concernant le travail d'étude, deux méthodes existent pour le déroulement du questionnaire. La première est nommée « administration directe du questionnaire », dans laquelle l'enquêteur n'est pas présent lors du remplissage du questionnaire. C'est le répondant qui reporte lui-même ses réponses. La seconde est dite « administration indirecte du questionnaire ». Elle se caractérise par la présence de l'enquêteur lors du remplissage du questionnaire. C'est lui-même qui pose les questions et transcrit les réponses.

Dans notre cas, pour collecter les informations nécessaires afin d'éclaircir notre problématique, nous nous sommes déplacés sur le terrain, à la rencontre des acteurs, pour qu'ils répondent au questionnaire. Notre présence permet d'expliquer et d'éclaircir

quelques questions qu'ils jugent flous ou complexes. Mais avec d'autres, vue l'indisponibilité ou l'absence des répondants et de les récupérer à une date ultérieure.

Au début de notre enquête, nous avons fait appel à certain bases de données obtenues de la part de la DPSB et l'APC. Concernant la distribution des questionnaires, elle s'est fait en nous déplaçant à la recherche des acteurs vu qu'aucune information ne nous a été donnée quant à leur localisation. Cette difficulté concerne surtout les associations. La plupart de ces derniers n'ont pas de siège (localité). On a été contraint à chercher des personnes (les dirigeants) afin de leur donner le questionnaire.

Au terme de notre enquête de terrain qui a duré 50 jours, nous avons distribué 30 questionnaires. Les réponses formulées vis-à-vis de notre demande de participation à l'enquête de terrain sont différentes d'un acteur à un autre. Nous avons aussi constaté une certaine méfiance à l'égard du questionnaire. En effet, quelques acteurs ont catégoriquement refusé de répondre, soit parce qu'ils craignent l'exploitation des informations à une fin autre que celle de la recherche, soit parce qu'ils ne disposent pas de l'autorisation de leur supérieur. En somme, nous avons pu récupérer 24 questionnaires au total.

Section 3 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête

Dans cette section, nous allons faire une analyse générale de l'ensemble des informations recueillies lors de notre enquête de terrain effectuée dans la commune d'el-kseur.

Cette analyse nous permettra d'avoir un aperçu général du point de vue des acteurs concernant le développement local et la gouvernance territoriale.

3.1. La vision du développement local par les acteurs.

En premier lieu, nous avons voulu connaître l'avis et la perception de chaque acteur, de la notion de développement local. Pour la majorité des acteurs, soit 66.66%, le développement local est la participation de tous les acteurs au processus de développement, 58.33% le voit comme une réduction de chômage, 54.16% et 37.5% respectivement comme l'apport des acteurs au développement local et la cohésion des projets. Ces résultats sont regroupés dans le tableau suivant :

Tableau n°9 : perception du développement local par les acteurs.

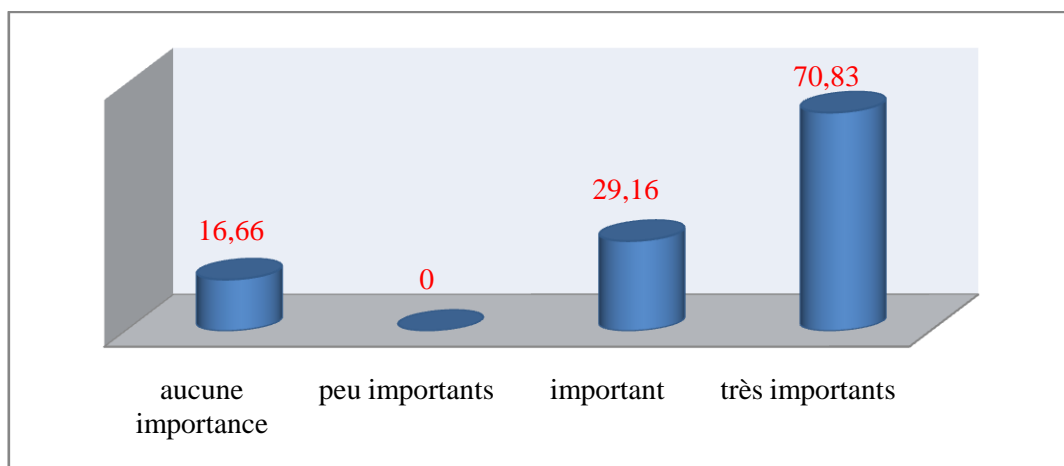
Classement	Définition	Taux (en%)
1	La participation au processus de développement local	66.66
2	La réduction du chômage	58.33
3	L'apport des acteurs au développement local	54.16
4	La cohésion des projets	37.5

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

3.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local.

Concernant l'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local, les résultats de l'enquête montrent que 70,83% des acteurs pensent que les projets destinés au développement local sont très importants. 29.16% des acteurs préconisent qu'ils sont seulement important. Il existe, cependant un taux de 16.66% qui estiment que les projets de développement local sont sans aucune importance. Par contre aucun acteur n'a jugé les projets de développement local comme étant peu importants. La figure ci- dessous résume les résultats obtenus.

Figure N°1 : Importance accordés aux projets de développement local(en %).



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

Pour un taux de 16.66% des acteurs ont déclaré, que les projets de développement sont sans aucune importance. Du fait que ces projets ne reposent pas sur des stratégies ou des études pour avoir une idée sur les besoins et préoccupations de la localité.

3.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local.

Le tableau ci-dessous montre la participation des acteurs dans le cadre de développement local.

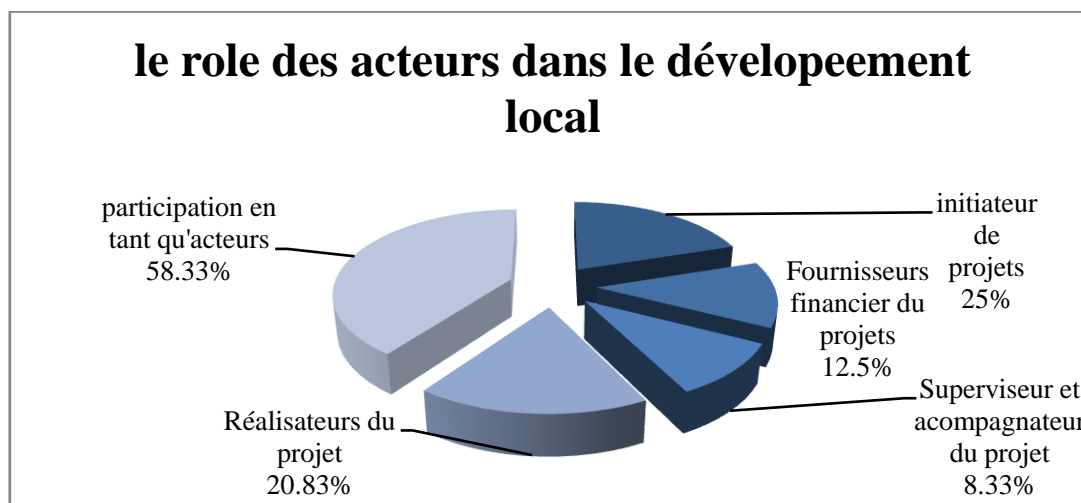
Tableau N°10 : Participation des acteurs au processus du développement local.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	17	70.84
Non	7	29.16
total	24	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

En ce qui concerne le rôle des acteurs de la commune d'El-Kseur dans le cadre du développement local, le tableau N°10 montre que 70.84% des acteurs ont participé au processus du développement local. Par contre 29.16% confirment ne pas participer aux processus des projets de développement local. Chaque acteur à un rôle à jouer dans le cadre du développement local qui en résumé dans la figure suivante.

Figure N°2 : le rôle joué par les acteurs dans le cadre de développement local



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

En ce qui concerne le rôle joué par chaque acteur dans le développement local, tous les acteurs déclarent que chaque acteur à un rôle à jouer dans le développement, d'après la figure en haut, on constate que 25 % initiateur de projets. Cette dernière montre effectivement une bonne partie des acteurs se trouve évincée du processus de développement à cause de l'influence qu'ont certains acteurs. Cette influence provient souvent du pouvoir de décision que les acteurs détiennent et qui provient soit du fait qu'ils sont porteurs de l'idée, soit du fait

qu'ils ont un pouvoir financier . Quant à la majorité des acteurs, ils se trouvent être uniquement des exécutants des ordres émis par les porteurs et les financeurs de projets. 12.5 % fournisseur financier du projet. 8.33 % superviseur et accompagnateur du projet. et 20.83% comme étant réalisateur technique de projet. Or que 58.33% qui participent en tant qu'acteur dans le processus de développement local.

3.1.3. Le manque de projets de développement dans la commune d'El-Kseur.

Constatant le manque effectif des projets de développement, nous avons questionné les acteurs s'ils ont déjà bénéficié d'un projet de développement. À ce sujet, les acteurs étaient partagés. Environ 66.67% déclarent qu'ils n'ont jamais bénéficié de projets améliorant leurs conditions d'existence. Ceci est le résultat de la mauvaise coordination entre les acteurs qui exclut une bonne partie d'entre eux du processus de développement. 33.33% d'entre eux déclarent qu'ils ont déjà bénéficié d'un projet de développement.

Tableau N°11 : bénéficiaire des projets de développement local.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	8	33.33
Non	17	66.67
Total	24	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017

Le tableau ci-dessous classe les projets de développement selon les avis des acteurs de la commune d'El-Kseur.

Tableau N°12 : les projets de développement local dans la commune d'El Kseur.

Les projets de développement	Classement	Pourcentage
Création d'entreprises et d'activités	1	87.50
Aménagement urbain	2	62.50
Viabilisation des voies routière, de site d'installation	3	50.00

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017

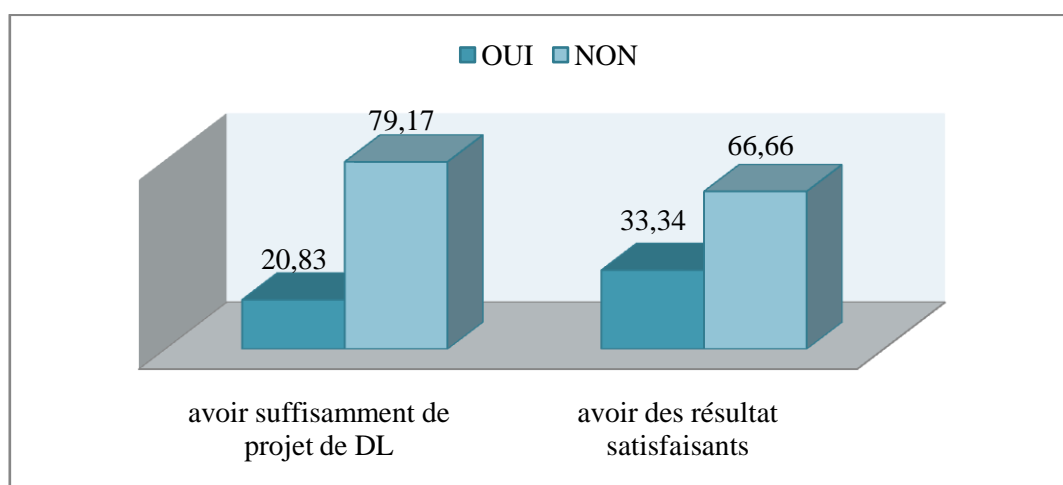
S'agissant des formes les plus récurrents des projets de développement dont bénéficient les acteurs concernés, ces derniers estiment que ces formes résident le plus souvent dans la création d'entreprise et d'activités avec un taux de 87.50% , la viabilité des voies routières et aménagement urbain avec 62.50% des répondants, et enfin la viabilisation des voies routières, de site d'installations avec un taux de 50%.

Tableau N°13 : les actions relevées des projets de développement local.

Classement des actions	Taux (en %)
1. Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux	70.83
2. Financement des entreprises artisanales	54.16
3. Financement des projets par micro crédit	45.83
4. Electrification et Gaz	33.33

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

Nous avons voulu connaître les actions relevées des projets de développement local. 70.83% des acteurs classent l'Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux comme la première action qui relève des projets de développement local. 54.16% pour le financement des entreprises artisanales comme deuxième action, ensuite et comme troisième action du projet de développement local le Financement des projets par micro crédit avec un taux de 45.83%. Pour la dernière action ; Electrification et Gaz avec un taux de 33.33%.

Figure N°3 : Les projets de développement local : besoins/ satisfactions

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

. L'ensemble des acteurs approuvent le manque flagrant en termes de projets de développement pour toute la commune d'El-Kseur. La totalité des acteurs de la commune d'El-Kseur expriment le besoin d'avoir plus de projets pour la commune. Dont 20.83 % estiment que les projets de développement local au niveau de la commune sont suffisants.

Autrement nous avons demandé aux acteurs qui ont répondu que les projets de développement destinés au développement local dans la commune d'El-Kseur sont insuffisants de choisir entre les raisons de cette insuffisance, leurs réponses étaient comme suit :

Tableau N°14 : les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local.

Classement	Les raisons de non satisfaction	Taux (en%)
1	Manque de coordination et suivit	43.75
2	L'insuffisance des budgets	68.75
3	Manque d'implication des acteurs	100
4	Non réalisation des projets	50

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

D'après les répondants à notre questionnaire, les acteurs déclarent qu'il n'ya pas suffisamment de projets de développement local dans la commune d'El-Kseur. La totalité des acteurs questionnées estiment le peu de projets qui existe dans la commune n'apporte pas des résultats satisfaisantes. Les principales raisons sont qu'il ya un manque de coordination et de suivi entre les acteurs (43.75% des répondants), une insuffisance des budgets et un manque d'implication des acteurs (100% et 68.75% des répondants), et la non réalisation des projets (50% des répondants).

Tableau N°15 : l'existence des zones industrielles et d'activités.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	14	58.34
Non	5	20.83
Total	19	79.16
Système manquant	5	20.24
Total	24	100

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

Le tableau au-dessus représente la suffisance des zones industrielles et d'activités au niveau de la commune d'El-Kseur avec un taux de 58.34%, contre 20.83% des acteurs qui ont déclaré l'insuffisance de ses zones. Or que 20.24% des acteurs restent sans opinions.

3.2. vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

Afin de pouvoir établir un état des lieux concernant la gouvernance territoriale dans la commune d'El-Kseur. Il est plus convenable d'interroger les acteurs sur l'appréhension qu'ils portent par rapport à ce concept. Les réponses qu'ils formuleront dans notre questionnaire dépendront à l'idée que se font les acteurs de la gouvernance territoriale.

3.2.1. La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs.

En premier lieu nous avons voulu connaître la perception de la gouvernance territoriale par les acteurs locaux 37,5 % des acteurs voient la gouvernance territoriale comme un mode de régulation locale, 25% voient la gouvernance comme une action publique en réseau local, 33,33% des acteurs la considèrent comme une coopération entre les acteurs, et les 8,33 % restant la déclarent comme étant l'utilisation des autorités politiques et l'exercice de contrôle. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°16 : La perception de la gouvernance territoriale.

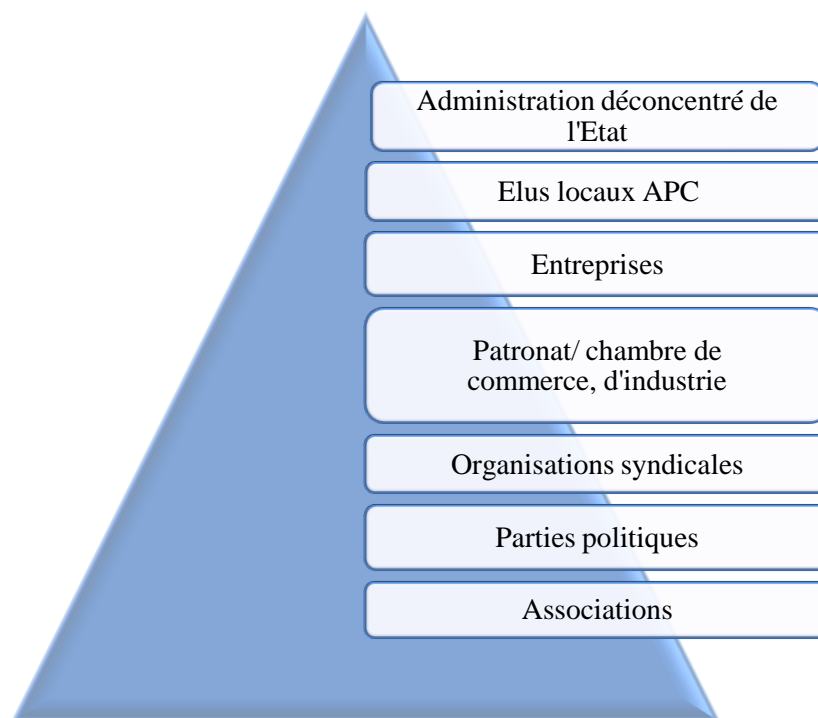
Définition de la gouvernance	Effectifs	Pourcentages
1. Un mode de régulation local	11	37.5
2. Une action publique en réseau local	8	25
3. une coopération entre les acteurs	10	33.33
4. Utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle	4	8.33

Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

3.2.2. Etat des lieux de la gouvernance territoriale dans la commune.

L'établissement d'un état des lieux concernant la gouvernance territoriale dans la commune d'El-Kseur nécessite préalablement d'interroger les acteurs sur les acteurs concernés par le processus de gouvernance ainsi l'étendue de leur pouvoir décisionnel dans ce processus. Ainsi, nous avons demandé aux acteurs de notre échantillon de classer, selon l'importance de ce pouvoir, les différentes catégories d'acteurs. Les résultats sont synthétisés dans la figure N°4 ci-dessous.

Figure N°4 : Hiérarchisation des acteurs dans le processus de gouvernance.

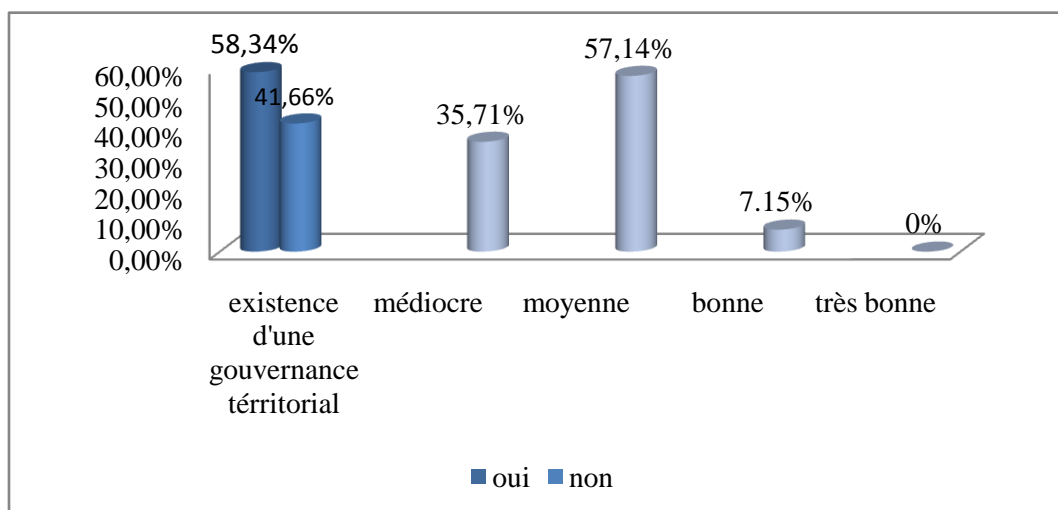


Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

La lecture de cette figure renseigne sur la position que prend chaque catégorie d'acteurs dans le processus de gouvernance. Les taux exprimés dans la figure sont obtenus du croisement de chaque catégorie avec les différentes positions (de 1 à 7), le taux le plus élevé correspond à une position déterminée, détermine celle de l'acteur en question. Nous lisons alors. Que, les Administrations Déconcentrées par l'Etat sont les premiers concernés par le processus de gouvernance territoriale. Cette position s'explique également par la nature de cette catégorie d'acteurs. Les ADE sont des « exécutants » de l'Etat au niveau local et elles disposent des moyens financiers et juridiques nécessaires pour la prise de décision. En seconde place, on trouve les élus locaux. Cette position se traduit par le fait que les acteurs délèguent la responsabilité de représentation et de défense de leurs intérêts à cette catégorie. Ainsi pour les acteurs, les élus locaux sont considérés parmi les acteurs plus importants concernés par le processus de gouvernance car ils les ont dotés d'un « pouvoir décisionnel » sur le territoire. La troisième position qu'occupent les entreprises s'explique essentiellement par le fait que ces derniers sont considérés comme le vecteur du développement. Elles disposent, par conséquent, d'un pouvoir de décision résultant de leurs capacités financières à contribuer aux projets et de leur capacité à créer des richesses. Enfin, les acteurs attribuent la dernière place aux associations du fait qu'ils n'ont aucun pouvoir de décision, ils ont totalement obtenus de processus.

En ce qui concerne le degré d'existence d'une gouvernance territoriale, les acteurs se trouvent être partagés sur le sujet. En effet, ils se trouvent être un peu plus la moitié, soit 58.34% des acteurs, à juger qu'il existe une gouvernance territoriale dans la commune d'El-Kseur, alors que près de la moitié des acteurs, soit 41.66% qui disent qu'elle est inexistence (voir figure N°5).

Figure N°5 : Existence et qualité de la gouvernance territoriale.



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

Parmi les 58.34% qui pensent qu'il existe certaine forme de gouvernance territoriale dans la commune d'El-Kseur. Soit l'équivalent de 35.71% d'entre eux jugent que les mécanismes développés sont de qualité « médiocre ». 57.14% moyenne et 7.14% plutôt bonne, tandis que les 7.15% restent sans opinion.

Tableau N°17 : les raisons de la mauvaise gouvernance territoriale

Classement	Les raisons	Taux (en %)
1	manque d'encadrement et de suivi	50.00
2	la bureaucratie	37.50
3	manque de décentralisation	33.33
4	la corruption	32.00
5	manque d'implication des acteurs	28.00
6	manque de financement	25.00
7	Le vide juridique en la matière	15.83

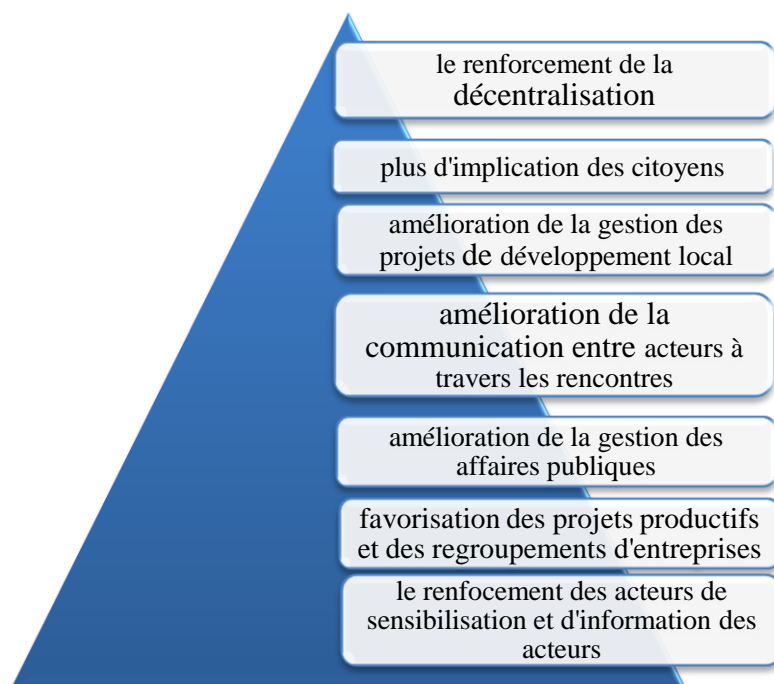
Source : établi par nos soins à partir de l'enquête de terrain, 2017.

Voulant approfondir davantage la perception des acteurs afin de déceler les motifs d'une inefficacité ou une inexistence des mécanismes de gouvernance territoriale, nous leur avons soumis une série de propositions désignant 7 propositions de raisons auxquels ils

avaient fréquemment recours. Les résultats étaient variées et différentes l'une de l'autre. En effet, contre toute attente, la moitié des acteurs ont déclaré le manque d'encadrement et de suivi. 37.50% des acteurs locaux ont disaient médiocre à cause de la bureaucratie, 33.33% par manque de décentralisation .32% par raison de corruption et 32% par absence d'implication des acteurs. 25% et 18.83% par raison de manque de financement et le vide juridique en la matière.

Environ 5% des répondants ont justifié leurs réponses par le manque de compétences, la *mal*-gouvernance, et d'autres disent que leurs autorités ne sont pas capable de gérer les intérêts de la commune et donner une chance aux investisseurs locaux ou étranger.

Figure N°6 : les actions prioritaires pour l'élaboration d'une situation de bonne gouvernance.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

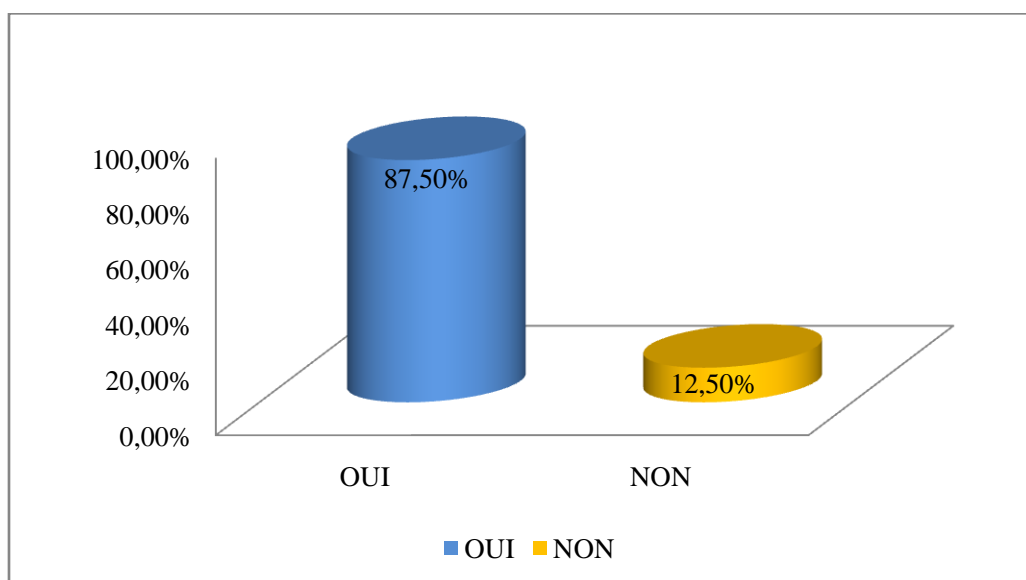
D'après la lecture de cette figure précédente ; on remarque que le renforcement de la décentralisation est l'action prioritaire, souhaité le plus par les acteurs. Ce renforcement sera synonyme pour les acteurs de disparition des pratiques bureaucratiques. Cette dernière conduira à une situation de bonne gouvernance par le transfert d'une grande parties de pouvoir de l'Etat vers de personnes morales autonomes, car cela encourage les citoyens à une meilleure implication, cela à son tour permettrait l'amélioration de la gestion des projets de développement local et de la communication entre les acteurs à travers la réduction des

contre-forces. Ensuite l'amélioration de la gestion des affaires publiques et la favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprises, et aussi pour une bonne gouvernance peut s'établir en renforcement des acteurs à sensibiliser et informer d'autres acteurs.

3.2.3. Lecture de la relation « gouvernance territoriale-développement local » dans la commune d'El-Kseur.

Les mécanismes de gouvernance, selon le degré de leur existence, influencent plus ou moins positivement ou négativement sur l'émergence et la réussite des projets de développement local. A priori, un projet gouverné démocratiquement et de manière participative active a plus de chance d'aboutir qu'un projet laissé à la guise des guerres de pouvoir.

Figure N°7: la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête, 2017.

Ce tableau montre que 87.50% d'acteurs questionnés pensent que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local. Par contre, seulement 12.50% déclare que la gouvernance n'est pas essentielle pour la réussite des projets.

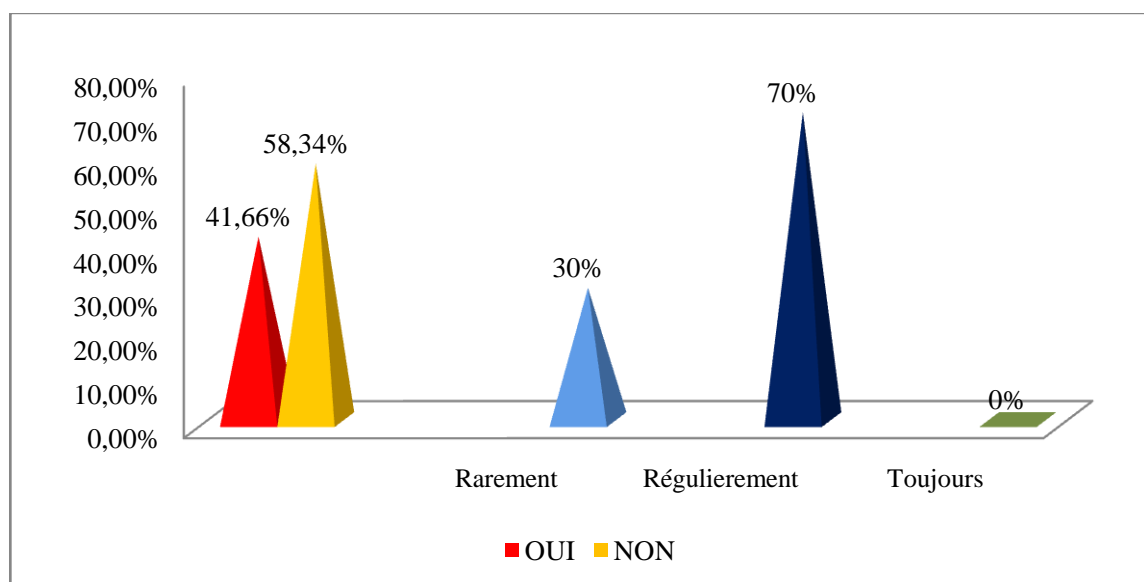
Quelques acteurs critiquent la gouvernance territoriale comme médiocre, d'autres confirment l'absence de coordination entre les élus de l'APC et les acteurs de développement local de la commune d'El-kseur et la non participation des acteurs locaux au processus décisionnel dans

les projets de développement ; disfonctionnement du système de la gouvernance et manque d'expérience et beaucoup plus la bureaucratie et la corruption. Une partie des acteurs pensent que la gouvernance territoriale au niveau de la commune n'est pas stable et peu convaincante et même médiocre par rapport.

3.3. Participation des acteurs locaux aux processus décisionnels.

En ce qui concerne la participation des acteurs locaux dans le processus de décision, selon les réponses des acteurs ayant répondu oui, 41.67% déclarent qu'ils sont présents dans le processus décisionnel. Par contre 58.33% d'entre eux confirme qu'ils ne participent pas à la prise de décision.

Figure N°8 : la participation des acteurs à la prise de décision.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête .2017.

D'après la figure, 30% des acteurs participent à la prise de décisions rarement. 70% d'entre eux participent régulièrement, dont aucun des acteurs ne participent à la prise de décision d'une façon continue.

Quant à notre hypothèse selon laquelle, les stratégies distinctes et les différentes actions des acteurs locaux de la commune d'El-kseur, engagés d'une manière rationnelle, joue un rôle important en ce qui concerne l'amélioration du territoire et le développement local se confirme de cet angle.

En effet La démocratie participative, signifiant la participation de l'ensemble des acteurs au processus décisionnel, aura, selon les acteurs, à fournir trois types de résultats

complémentaires. D'abord, elle permettra l'exploration des différents avis des acteurs, c'est-à-dire, l'exposition de leurs idées. Puis, elle contribuera à la prise en compte de leurs préoccupations, autrement dit, elle fera la sélection des besoins prioritaires à satisfaire enfin, elle aboutira à une meilleure qualité de décision en allouant de manière rationnelle les moyens disponibles aux actions sélectionnées

Tableau N°18 : Le rôle des acteurs dans le processus décisionnel.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Preneur de décision	2	08,33
Consultant	8	33,33
Exécutant	6	25,00
Partie subissant l'action	3	12.50
Aucun rôle	5	20.84
Total	24	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

Concernant, le rôle des acteurs dans la prise de décision on constate que 8.33% prennent les décisions, 33,33% participent en tant que consultants.25% et 12.5% jouent respectivement, le rôle d'exécutants et de partie qui subit l'action. On remarque aussi que 20.84 des acteurs déclarent qu'ils n'ont aucun rôle dans ce processus.

Figure N°9 : les organismes et les institutions censées à l'écoute des acteurs locaux.

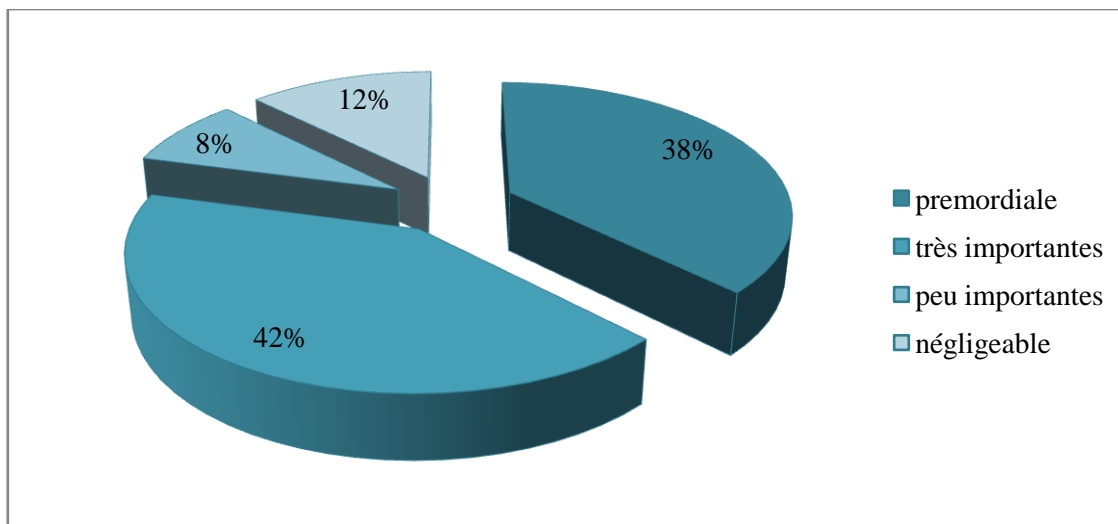


Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

D'après cette figure on remarque que 62.50% des acteurs questionnés écoutent aux élus locaux. Et 50.00% des acteurs écoutent les administrations déconcentrées de l'Etat, 33.33% sont censées à écouter les associations et le patronat/ chambre de commerce,

d'industrie avec un taux d'écoute de 25.00%. 20.83% des acteurs écoutent les partis politiques. Enfin les entreprises avec un taux de 12.50%.

Figure N°10 : Implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

On constate d'après la figure que 42,00 % des acteurs sont impliqués d'une façon très importante dans la prise de décision. En outre, 38.00% pensent que leur implication est primordiale, 12.00% négligeable, et, enfin 08.00% des acteurs voient qu'elle est peu importante.

Tableau N°19 : Participation des associations de village aux projets de DL.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	11	45.84
Non	13	54.16
Total	24	100

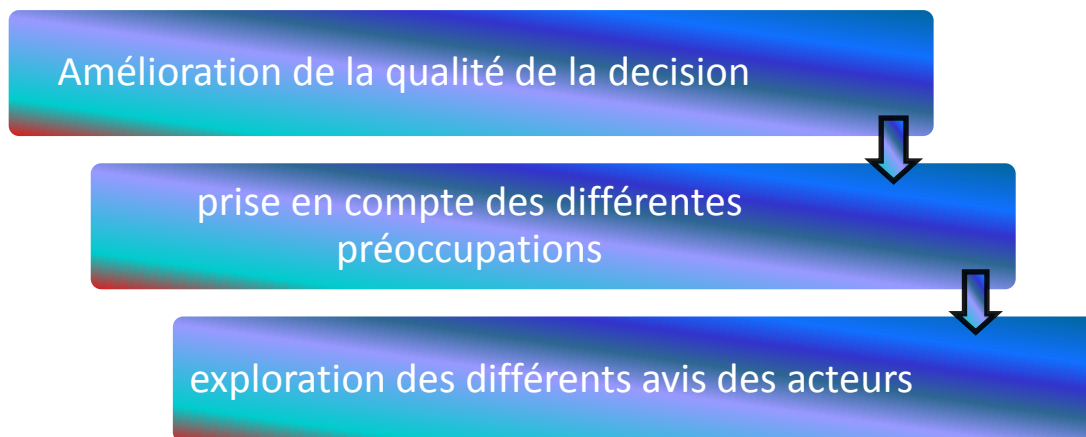
Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

Lisant bien le tableau au-dessus, on trouve que 45.84% confirment la participation des comités ou des associations de village dans le cadre de projets de développement local. Par contre 54.16% des répondus n'ont pas mentionné cette participation.

Cependant, nous avons pu identifier quelques associations ou comités représentatifs qui participent aux projets de développement local, et cela par rapport aux réponses des acteurs. Tels que ;

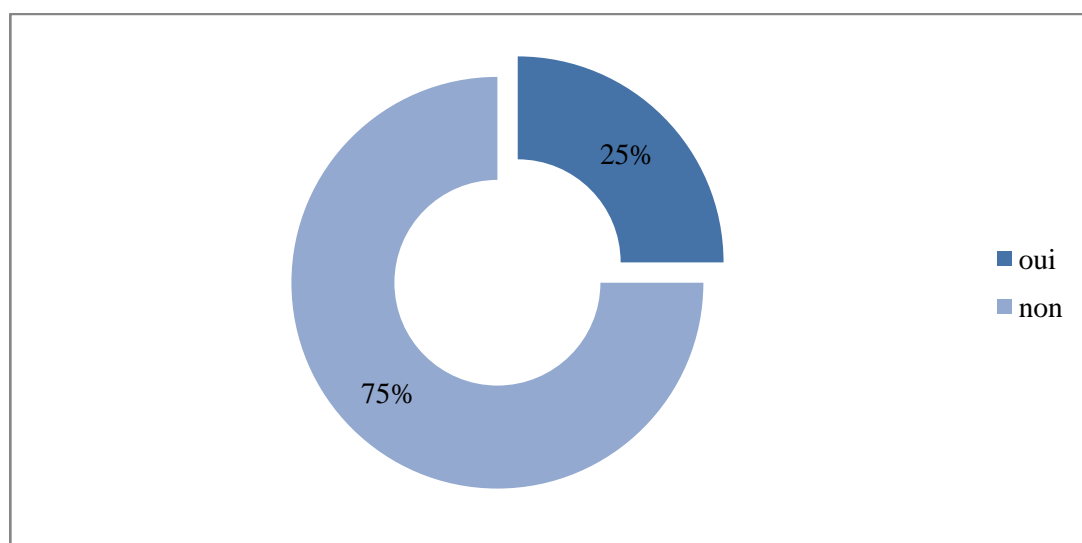
- ❖ Association de Diabétique d'El-Kseur.
- ❖ Association Culturelle et Sportive.
- ❖ Association Socioculturelle.
- ❖ Comité de quartier et de village.
- ❖ Le mouvement associatif.
- ❖ Les entreprises privées.

Figure N°11 : l'intérêt de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

L'ensemble des acteurs encourage le processus de prise de décision, où ils confirment cette situation avec l'amélioration de la qualité de la décision. Aussitôt la prise en compte des différentes préoccupations et l'exploration des différents avis des acteurs. Par ailleurs, un des enquêtés a mis l'accent sur l'implication des citoyens dans la gestion locale.

Figure N°12 : Les subventions des acteurs locaux par l'APC.

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

Parmi les 25% qui ont répondu par un oui, 50% de acteurs voient que le partage des subventions se fait d'une manière équitable, et les 50% qui reste ont répondu que le partage ne se fait pas d'une manière équitable.

Tableau N°20 : la satisfactions des acteurs par les efforts de leurs APC, et l'associations des citoyens et les autres acteurs dans le processus décisionnel.

Propositions	Oui	Non
Etes-vous satisfait des efforts fournis par votre APC	16.66%	83.34%
Les citoyens et les autres acteurs locaux sont-ils associant au processus de décision et au processus de gouvernance	25.00%	75.00%
Si oui, est ce que leur participation apporte un plus à la prise de décision	50.00%	50.00%

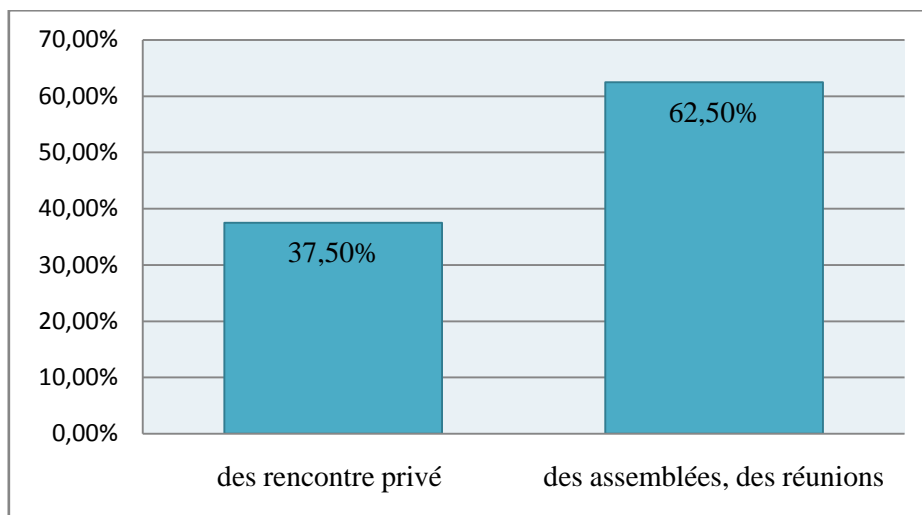
Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

En ce qui concerne la satisfaction des acteurs par les efforts fournis de leur APC, les résultats du tableau au-dessus montre que 83.34% des acteurs ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC et que seulement 16.66% d'acteurs sont satisfaits.

Par ailleurs, l'association des citoyens et des autres acteurs locaux au processus décisionnel et de gouvernance, 75.00% des répondants ont donné leur accord. Par contre les 25.00% ont répondu négativement.

La moitié des répondants confirment que l'association et la participation des citoyens et autres acteurs locaux apporte un plus à la prise de décision. Cependant l'autre moitié voit que cette participation ne donne aucun avantage.

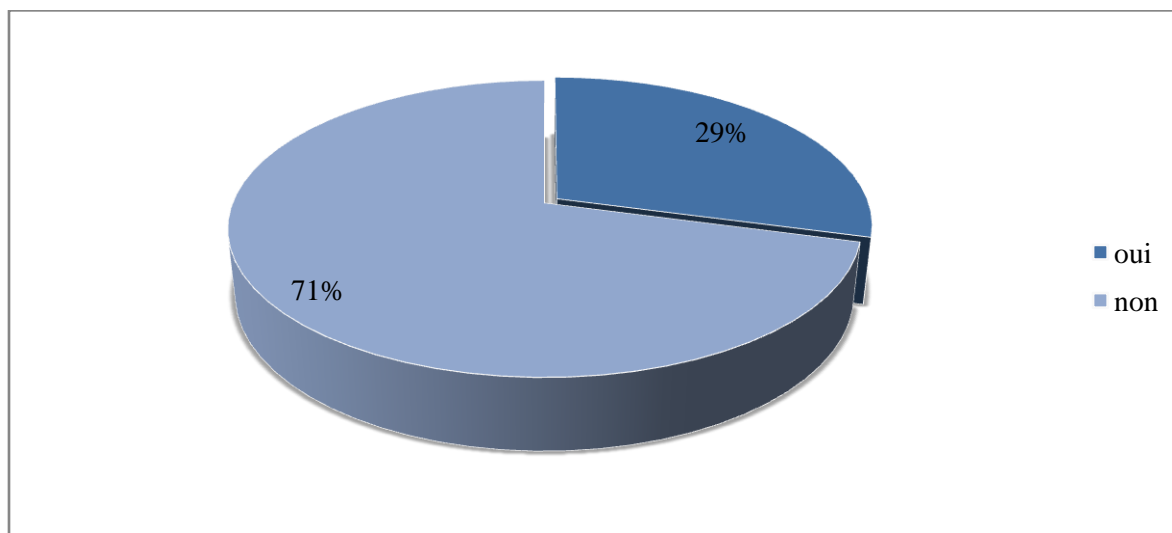
Figure N°13 : La nature des consultations des citoyens et autres acteurs.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

D'après le schéma (figure N°13). 37.50% des répondants pensent que la manière dont se font les consultations des citoyens et autres acteurs est par les rencontres privées. Par ailleurs, 62.50% constatent qu'elles se font à partir des assemblées et des réunions.

Figure N°14 : L'implication des acteurs locaux dans l'élaboration des Projets de DL.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

La figure au-dessus montre que l'ensemble des concernés voient que les acteurs sont assez impliqués dans l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local est non impliqués avec un taux de 71%. Tandis que 29% des répondants voient le contraire.

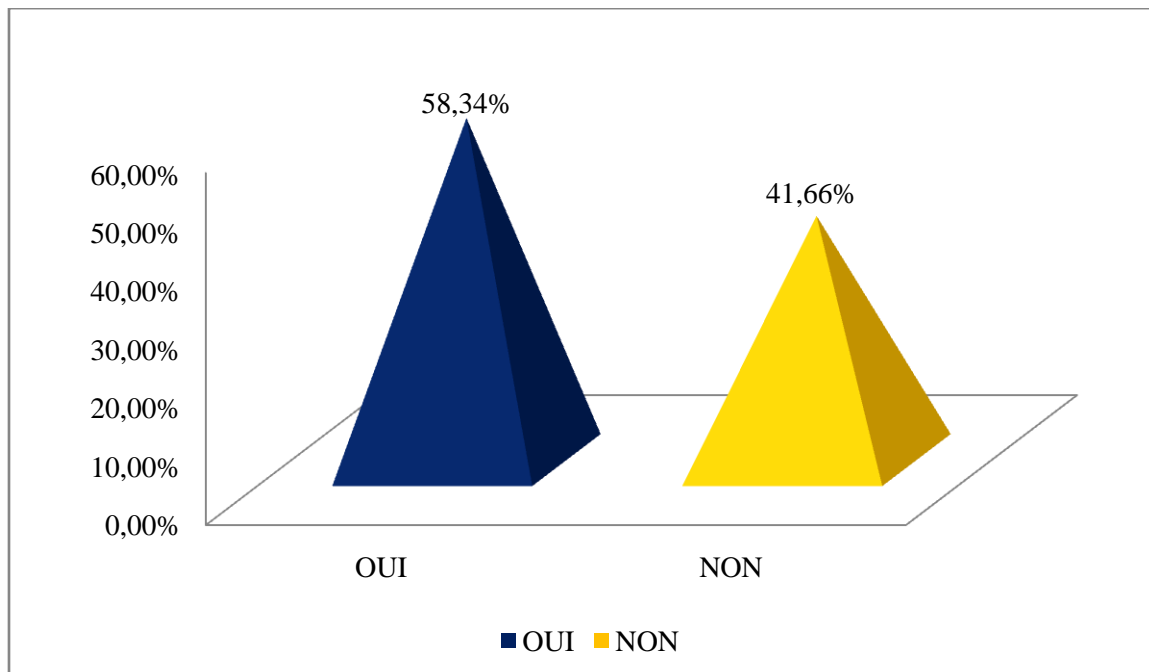
Les motifs de non implication des acteurs aux PDL.

- ❖ La centralisation des preneurs de décision.
- ❖ La non consultation entre les acteurs locaux.
- ❖ Manque d'information.
- ❖ Manque de coopérations.
- ❖ L'intérêt individuel.

D'autre part, nous avons pu identifier quelques problèmes que les acteurs locaux rencontrent lors des réunions tenues avec les différents acteurs de la commune, à savoir :

- ❖ Le manque de dialogue.
- ❖ Absence de prise de décision finale concernant le projet ou l'ordre du jour de la réunion.
- ❖ L'intérêt individuel avant l'intérêt général.
- ❖ Différence de raison idéologique.
- ❖ Le manque de cohésion et d'entente dans la réalisation des projets de DL.
- ❖ Absence d'une vision stratégique du DL et manque d'informations.
- ❖ Les conflits politiques.

Figure N°15 : La subvention des différentes associations afin de couvrir leurs projets.



Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

D'après la figure N°15, 58.34% des répondants confirment la subvention de différentes associations afin de couvrir leurs projets. Or que 41.66% jugent que les associations ne sont pas subventionnées pour leurs projets.

Tableau N°21 : l'équilibre du partage des subventions allouées aux associations.

Désignation	Effectifs	Pourcentages
Oui	4	28.58
Non	10	71.42
Total	14	100

Source : établi par nos soins à partir des résultats de l'enquête, 2017.

D'après le tableau qui illustre les réponses de l'ensemble des questionnés. On constate qu'un taux de 71.42% des répondants juge que le partage des subventions allouées aux associations se fait d'une manière non équilibré. Par contre seulement un taux de 28.58% qui voit que ce partage se fait d'une manière équilibrée.

3.4. Synthèse des résultats de l'enquête.

L'analyse faite nous a permis à la fois d'avoir une vision globale de l'ensemble des acteurs de l'échantillon sur le processus de développement local, la gouvernance territoriale et sur la participation des acteurs aux processus décisionnel.

En effet, à partir de notre enquête et les résultats de l'analyse des informations nous essayerons de donner une synthèse générale concernant notre étude de cas sur la commune d'El-kseur. Et cela en trois points

- **Développement local dans la commune d'El-kseur :**

Les résultats de notre analyse ont montré que la majorité des acteurs accorde une très grande importance aux projets inscrits dans le processus de développement local. Ceci se confirme par le fait que 70.83% des acteurs de la commune d'El-kseur jugent que ces projets sont très importants. Cette importance se voit à travers le rôle que jouent les acteurs dans le processus de développement local. En effet, 62.50 % des acteurs estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans ce processus, qui consiste en la participation en tant qu'acteur de développement local (66.66% des acteurs) et l'initiation des projets (33.33% des acteurs). On peut aussi, expliquer l'importance des projets de développement local pour les acteurs du fait que ces derniers expriment un besoin en termes de ces projets. En effet, 83.33% des acteurs déclarent qu'il n'y a pas assez de projets de développement local dans leurs communes, et que la totalité estime que ces projets n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est du essentiellement au manque de coordination et de suivie, à l'insuffisance des budgets et au manque d'implication des acteurs dans ce processus.

- **Gouvernance territoriale dans la commune d'El-kseur :**

Afin de confirmer ou d'informer l'existence d'une gouvernance territoriale au sein de la commune d'El-kseur, les résultats obtenus indiquent qu'un taux de 58.33% des acteurs jugent qu'elle existe, 57.14% d'entre eux la déclarent moyenne, 35.71% la trouve médiocre et que 7.14% estiment qu'elle est bonne, dont aucun ne la déclarent très bonne. L'une des raisons qui freine la gouvernance est le manque d'encadrement et de suivie, la bureaucratie et le insuffisance de la décentralisation effective.

Pour les acteurs concernés par le processus de gouvernance territoriale, les résultats de l'enquête désignent les administrations déconcentrés par l'Etat avec un taux de 41.67%. Et ça,

du fait que les ADE assument la fonction d'exécution des programmes et n'acceptent aucune modification ou l'introduction sur les programmes sans faire référence à l'autorité hiérarchique et qu'elles monopolisent le processus de gouvernance en excluant toute forme de participation des autres acteurs à la prise de décision. En seconde place les élus locaux avec 29.17% ; Patronat/ chambre de commerce et d'industrie viennent en troisième position avec un taux de 20.84% ; cela explique par le fait que ces acteurs disposeraient d'un pouvoir décisionnel important, et ce sont eux qui représentent et qui sont proches des acteurs locaux.

La plupart des acteurs estiment que la gouvernance territoriale est un élément essentiel pour le bon fonctionnement et le développement des projets locaux. Ils ajoutent que les élus et les institutions devraient faire connaître ce terme de « gouvernance local » puisque les citoyens et la plupart des acteurs sont mal ou peu éclairés sur ce sujet.

- **Participation des acteurs locaux dans le processus décisionnel.**

Pour la participation des acteurs dans le processus de décision, les résultats de l'enquête montrent que 58.33% des acteurs déclarent qu'ils ne participent pas au processus de prise de décision, et il justifie cette implication est primordiale pour l'amélioration de la qualité de la décision, la prise en compte des différentes préoccupations et l'exploration des différents avis des acteurs. Concernant le rôle que joue chaque acteur dans ce processus, on constate que seulement 37.50% y participent des décisions et que 25% ne joue aucun rôle.

Les acteurs de la commune d'El-kseur recommandent, le renforcement de la décentralisation comme action prioritaire à mener, afin de rétablir une situation de bonne gouvernance.

En ce qui concerne la satisfaction des acteurs des efforts fournis par leur APC, la quasi-totalité (83.34%) affirment qu'ils sont insatisfaisants. Ce désœuvrement est dû essentiellement au manque de transparence dans la gestion des affaires de la localité, et que l'APC n'implique pas les citoyens dans le processus décisionnel.

Nous avons voulu savoir comment les consultations des citoyens et autre acteurs se font-elles. 62.50% des acteurs déclarent qu'elles sont sous forme d'assemblée et de réunion. Tandis que 37.50% déclarent qu'elles sont sous forme de rencontre privé.

Conclusion du chapitre

Ce troisième chapitre constitue le complément empirique des chapitres théoriques développés précédemment. Il représente la confrontation des hypothèses émises au début de ce travail face au terrain. Il regroupe les différents éléments nécessaires à leur éclaircissement et à la présentation d'une réponse pour notre problématique.

Nous Avons aussi déterminé la vision des acteurs vis-à-vis du développement local. Ils donnent une grande importance au projet de développement local et estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans le processus de développement. Ils déclarent également un manque en termes de projet expliqué par l'absence de coordination et de suivi, le manque d'implication des acteurs et un manque de financement.

Pour ce qui est de la gouvernance territoriale, il existe une certaine gouvernance territoriale et qu'elle est une condition essentielle pour le développement local, mais celle-ci est de qualité moyenne ou médiocre. Cette médiocrité, selon eux, est due essentiellement aux manques d'encadrement et de suivi et le manque de la décentralisation dans la commune d'El-kseur et aussi à l'existence de procédure bureaucratique.

Enfin, concernant la participation des acteurs au processus décisionnel, on a constaté qu'ils ne participent pas à la prise de décisions. Par conséquent, les acteurs locaux sont déterminés et convaincus qu'ils doivent jouer un rôle important dans le développement de leur territoire.

Conclusion générale

Conclusion générale

Aujourd'hui l'approche moderne de développement local correspond à l'impact et l'implication des acteurs locaux à base de mécanisme de coordination et de régulation, pour une gouvernance territoriale bien définie et qui s'intéresse à l'apport du développement local.

Dans le cadre de notre étude on s'est intéressé à un cas pratique de relation territoriale et nous avons opté pour la commune d'El-kseur. Notre choix est justifié au plan scientifique et pédagogique par notre curiosité de comprendre sur le terrain ce que c'est la multiplicité et la diversité des acteurs locaux, et par l'incapacité de prendre un territoire plus lointain, vu le manque de nos moyens financiers et du temps alloué à une enquête conséquente, a réduit notre ambition à la baisse. A cet effet, nous nous sommes interrogés sur la problématique de la gouvernance territoriale dans la commune d'El-kseur et sur le rôle des acteurs dans le développement local.

L'exploration théorique sur la gouvernance territoriale, les acteurs locaux et le développement local nous a permis de construire une synthèse bibliographique sur notre thème. Elle nous a permis de mettre en évidence les différents concepts affectés à notre étude. Ainsi nous avons commencé par le concept de développement local, son historique, ces approches et de son implication en Algérie. Le développement basé sur l'espace qui représente les districts industriels, les milieux innovateurs et les clusters, présentent la spécificité de leur mouvement au développement, en plus l'exploitation efficace des ressources locales, à partir des relations entre les acteurs. Aussi nous avons discuté de la gouvernance territoriale et d'acteurs locaux, leur rôles et leur implications, leur stratégies et dynamique du territoire.

Par ailleurs, notre travail n'est pas seulement basé sur les recherches théoriques qui sont une étape primordiale à effectuer, mais aussi sur une enquête de terrain présentée dans le dernier chapitre. A travers ce dernier chapitre nous avons le but principal et de répondre à notre problématique principale sur l'impact des stratégies des acteurs locaux sur la gouvernance territoriale dans la commune d'El-kseur. A cet effet nous avons axé notre travail sur une hypothèse qui porte initialement sur les stratégies distinctes et les différentes actions des acteurs locaux de la commune d'El-kseur.

L'enquête de terrain nous a permis de nous projeter dans la réalité et de recueillir les informations nécessaires afin d'avoir des éléments de réponses à notre problématique, les résultats de notre étude montrent que les acteurs locaux accordent une très grande importance

au projet inscrits dans le processus de développement local et jugent aussi que ces projets sont très importants. Ceci se voit à travers le fait que ces acteurs ont un rôle à jouer dans le processus de développement local. Les acteurs estiment aussi qu'il y a un manque de projet de développement local et que la plupart des projets existants n'apportent pas des résultats satisfaisants. Cette non satisfaction est due essentiellement au manque de coordination et de suivi et au manque d'implication des acteurs.

Quant à la gouvernance dans la commune d'El-kseur, Les résultats montrent qu'elle existe mais elle est jugée moyenne ou plutôt médiocre même si elle est considérée comme élément prioritaire pour la réussite des projets de développement local. La raison principale de cette médiocrité est, selon eux, le manque d'encadrement et de suivi qui rendent les tâches plus longues et qui engendrent l'apparition de la corruption. La seconde raison est l'existence d'une procédure bureaucratique dominante sur le terrain qui engendre un manque réel de décentralisation et qui rend les tâches difficiles à accomplir. Nous avons aussi constaté que la plupart des acteurs locaux ne participent pas au processus décisionnel.

Plus encore, d'après les résultats de notre enquête, on a constaté que les acteurs locaux ne sont pas satisfaits des efforts fournis par leur APC au niveau de la commune d'El-kseur. Ils reprochent, l'écartement des citoyens et des autres acteurs dans la mise en œuvre des projets de développement local. Ils soulignent aussi le manque de transparence voire son inexistence sur le terrain, pour mieux cerner les vraies préoccupations des acteurs et des citoyens. Ils reprochent à leur APC le manque de subventions pour mener leurs projets de développement.

En général, les acteurs doivent participer au processus de développement local, en organisant et structurant les comités de village et des associations représentatives, pour qu'elles travaillent dans des bonnes conditions morales et financières. Ils souhaitent aussi que les acteurs coopèrent ensemble dans l'intérêt commun.

Au final, cette expérience nous a fait réfléchir aujourd'hui à revoir notre façon de communiquer et de mener ce genre d'enquête pour mieux corroborer.

La bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. BENKO (G) ; lexique géographique économie, éd Armand Colin, paris, 2001, p 95.
2. Bernard(P) « le développement local un mode ou un modèle »Paris, éd Syros Alternative, 1992.
3. B. Pecqueur « le développement territorial comme préambule à l'économie sociale et développement local », les cahiers de l'économie sociale, n°03, éd l'Harmattan, Paris, 2002.p23.
4. Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004
5. CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp.39
6. COURLET Claude, « le système productifs localisées »dans « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Claude COURLET et Bernard SOULAGE, éd .l'harmattan, Paris 1994, pp17-18.
7. GAUDIN Jean-Pierre, « Pourquoi la gouvernance ? », Presses de la FNSP, coll. La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002, p43.
8. GREFFE X. « territoire de Franc, les enjeux économiques de la décentralisation », Paris, Economico, 1984, p146.
9. KHERJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement »in Revenu d'Economie Régionale et Urbaine, n°2, 1999, p269.
10. LE GALES Patrick, Quels intérêt privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997, pp. 234
11. LEFEVRE Christian, Gouvernances, institutions et territoires : les gouvernements métropolitains dans les pays occidentaux, in La ville éclatée, Ed.de l'Aube, 1998, pp. 277

Articles et colloques :

12. Alfred Marshall, « principals of economics », opcit, p447.
13. AYDALOT Pn, 1985, p16. Cité dans : PEYRACHE-GADEAU véronique, »la contribution de Philippe AYDALOT à l'édification de la théorie des milieux innovateurs » dans RERU n°3, p627.
14. Bernard Conte, la « bonne gouvernance » néolibérale, université de Bordeaux, 2003.p.1
15. Bernard EME, Gouvernance territoriale et mouvement d'économie sociale et Solidaire, Institut d'Etudes Politiques de Paris. P.2
16. Boukhelfa Kherdjemil, « territoires, globalisation et redéveloppement » in Revue Régionale et Urbaine, n°2,1999, pp267-294
17. Conseil de la santé et du bien être, « l'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion », Bulletin d'information Québec.
18. D.MAILLAT, learning régions et systèmes territoriaux de production, revue d'économie régionale et urbaine n°3 1999, p.440.
19. Favreau, louis et benoit LEVESQUE, développement économique communautaire, économie sociale et intervention, Sainte-Foy, puq1996.p. XIX.
20. FERGUENE A (1999), dynamiques territoriales et milieux innovateurs » cahiers du CREAD, n °50,4^{eme} trimestre, 1999.
21. Gabriel Colletis, Jean-Pierre Gilly, Isabelle Leroux, Bernanrd Pecqueur, Jaques Perrat, Frédéric Rychen, et Jean-Bentoît Zimmermann, « construction territoriale et dynamiques productives », p.14
22. Guigou .I.L « le développement local : espoirs et freins » colloque à Poitiers sur le thème du développement local, 1983.p3.
23. Jean François NGOK EVINA, Gouvernance territoriale : enjeux et paradoxes Largier arnaund & al, (2008), opcit, p12
24. Ninacs, William A. « le service social et l'appauvrissement vers une action axées sur le contrôle des ressources, in la pauvreté en mutations, cahier de recherche sociologique n°29 Département de sociologie. UQAM, 1997, p65.
25. « Principals of economics », traduction française de la 4^{eme} édition, éd librairie du droit et de jurisprudence et Gordon Breach, Paris, p525.

26. PORTER .M. (1990) Cité dans : LARGIER Armand & al(2008), « cluster mondiaux : regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux ».institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'ILE de France (LAURIF), Paris, p10.
27. Tremblay. Diane-Gabrielle et Vincent VAN SCHENDEL. Economie du Québec et de ses Régions Tél-Université, éd Saint Martin, 1991, p487.

Mémoires :

28. AISSANI et BRAHAMI. « Gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux. Cas de la daïra de Kherrata, Mémoire de Master, université de Bejaia, 2015
29. BAHLOUL L. « Gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de la daïra de Tazmalt », Mémoire de Master, université de Bejaia, 2014
30. BOUMOULA Samir. « Décentralisation et développement local : Contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publiques locaux en ALGERIE (approche par l'analyse de l'économie publique), thèse de doctorat en gestion de développement Béjaia 2011.
31. DJAMEL T. « Gouvernance des territoires et développement local : cas de la wilaya d'Annaba (Extrême Nord-est ALgerien), Thèse de doctorat en science de la terre, université Badji Mokhtar-Annaba, 2016
32. HAMMOUCHI S. « Gouvernance territoriale et développement local : quel état des lieux pour la wilaya de Bejaia ? », Mémoire de Master en sciences de gestion, UMAB, 2011
33. MECHERI L. « la maitrise foncière pour la durabilité du foncier agricole : cas de la commune d'El-kseur (wilaya de Bejaia) », Mémoire de magister en urbanisme et développement, ENSA, 2014
34. NAIT CHABANE A/L. « Gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire de Magister en Sciences Economiques, UMAB, 2010
35. TAGUET Y. « Gouvernance territoriale et développement local : illustration par le as de la zone d'activités de la commune d'EL-kseur », Mémoire de Master en sciences de gestion, université de Bejaia, 2014

36. Tchabagnan AYEVA, « Gouvernance locale et renforcement des capacités. Quelques pistes de réflexion pour un développement territorial durable des collectivités rurales » thèse doctorat en développement régional, Université du Québec, 2003

Site internet :

37. [Beira-cfp.org /PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html](http://Beira-cfp.org/PAGE-ARTICULATIONgouv.11.html)

Liste des abréviations

AAI : Autorités administratives indépendantes
ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
APC : Assemblée populaire Communale.
APW : Assemblée populaire de Wilaya.
BM : Banque Mondiale.
CFPA : Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage.
CNUCED : Conférence des nations unis sur le commerce et le développement
DATAR : Délégation de l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale.
DEL : Développement Economique Local.
DEC : Développement Economique Communautaire.
DI : District Industriel.
DL : Développement Local.
DPSB : Direction de Planification et de Suivi Budgétaire.
EME : Ecole des métiers de l'environnement
FMI : Fond Monétaire International.
GT : Gouvernance territoriale
IV : L'investissement privé
MI : Milieux Innovateurs
NPM : New public management
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
OMC : Organisation mondiale de commerce
ONG : Organisation Non Gouvernementales.
PAS : Plans d'Ajustement Structurel.
PCD : Plans Communaux de Développement.
PCSCE : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique.
PDL : Projets de Développement Local.
PIL : Programmes des industries locales
PME : Petites et Moyennes Entreprises.
PMI : Petites et Moyennes Industries.
PMU : Les plans communaux de modernisation urbaine
PNUD : programme des nations unis pour le développement
PS : Programmes spéciaux
PSRE : Plan de Soutien à la Relance Economique.
SAU : Surface Agricole Utile.
SIVOM : syndicat intercommunal à vocation multiple
SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.
SPL : Systèmes Productifs Locaux.
TIC : Technologies d'Informations et de Communications.
UNESCO : Organisation des nations unis pour l'éducation, la science et la culture

Liste des Tableaux et Figures

1. Liste des Tableaux

Tableau N°1 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31 /12/2015.....	48
Tableau N°2 : La densité de la population par commune	49
Tableau N°3 : Classification de la population de la commune d'El Kseur, selon le sexe.....	49
Tableau N°4 : Enseignement primaire.....	50
Tableau N°5 : Enseignement moyen.....	50
Tableau N°6 : Taux de scolarisation dans la commune d'El Kseur.....	51
Tableau N°7 : Infrastructures de soins et de santé dans la commune d'El Kseur.....	51
Tableau N°8 : Taille et composition de l'échantillon total.....	58
Tableau N°9 : perception du développement local par les acteurs.....	61
Tableau N°10 : Participation des acteurs au processus du développement local.....	62
Tableau N°11 : bénéficié des projets de développement local.....	63
Tableau N°12 : les projets de développement local dans la commune d'El Kseur.	63
Tableau N°13 : les actions relevées des projets de développement local.....	64
Tableau N°14 : les raisons principales de l'insatisfaction des acteurs envers les projets de développement local.....	65
Tableau N°15 : l'existence des zones industrielles et d'activités.....	65
Tableau N°16 : la perception de la gouvernance territoriale.....	66
Tableau N°17 : les raisons de la mauvaise gouvernance territoriale.....	68
Tableau N°18 : le rôle que jouent les acteurs dans le processus décisionnel.....	72
Tableau N°19 : la participation des associations de village aux projets de DL.....	73
Tableau N°20 : la satisfactions des acteurs par les efforts de leurs APC, et l'associations des citoyens et les autres acteurs dans le processus décisionnel.....	75
Tableau N°21 : l'équilibre du partage des subventions allouées aux associations.....	78

2. Liste des figures.

Figure N°1 : Importance accordés aux projets de développement local(en %)......	61
Figure N°2 : le rôle joué par les acteurs dans le cadre de développement local.....	62
Figure N°3 : Les projets de développement local : besoins/ satisfactions.....	64
Figure N°4 : Hiérarchisation des acteurs dans le processus de gouvernance.....	67
Figure N°5 : Existence et qualité de la gouvernance territoriale.....	68
Figure N°6 : les actions prioritaires pour l'élaboration d'une situation de bonne gouvernance.....	69
Figure N°7 : la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement local.....	70
Figure N°8 : la participation des acteurs à la prise de décision.....	71
Figure N°9 : les organismes et les institutions censées à l'écoute des acteurs locaux.....	72
Figure N°10 : Implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision.....	73
Figure N°11 : l'intérêt de la participation des acteurs locaux au processus décisionnel.....	74
Figure N°12 : Les subventions des acteurs locaux par l'APC.....	75
Figure N°13 : La nature des consultations des citoyens et autres acteurs.....	76
Figure N°14 : L'implication des acteurs locaux dans l'élaboration des Projets de DL.....	76
Figure N°15 : La subvention des différentes associations afin de couvrir leurs projets.....	78

Les annexes

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales

Département des Sciences économiques

Master Economie de Développement et Gouvernance

*L'impact des stratégies des acteurs du développement local sur la
gouvernance territoriale*

Cas de la commune d'El Kseur

Ce questionnaire d'enquête de terrain s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master « économie de développement et gouvernance » et vise à recueillir les informations d'une recherche sous le thème : **Impacts des stratégies des acteurs de développement local sur la gouvernance territoriale : Cas de la commune d'EL-kseur.**

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous aider.

NB : Vous pouvez être assurées que l'anonymat du questionnaire sera gardé, vos réponses seront confidentielles et serviront exclusivement à des fins de recherches scientifiques. Vous pouvez donc répondre en toute confiance et toute sincérité.

Réalisé par : M^{elles} AKKOUCHE & CHENGARI

Fiche n°1 : Identification et présentation des acteurs.

1. Nom et qualité du répondant

.....
.....
.....

2. Quel est votre activité principale, statut juridique ?

.....
.....
.....
.....

3.

a).Si c'est une entreprise :

Quelle est votre chiffre d'affaires ?.....

Moins de 20 millions de DA.....

Entre 20 et 200 millions de DA

Entre 200 millions et 2 milliards de DA

Plus de 2 milliards de DA.....

Quelle est le nombre d'employés ?.....

Quelles sont vos missions en tant qu'acteur de la commune d'El-kseur?

.....
.....
.....
.....

b).Si c'est une association, un organisme public ou privé :

Votre budget se situ dans quelle fourchette :

Moins de 1millions de DA.....

Entre 1millions et 10millions de DA.....

Plus de 10millions de DA

c) quels sont vos missions ?

.....
.....
.....

Fiche n°2 : Vision de développement local par les acteurs.

4. Pour vous, le développement local est :

- La participation au processus de développement local.....
- La cohésion des projets.....
- L'apport des acteurs au développement local
- La réduction du chômage.....
- Autres (précisez).....

5. Quelle importance donnez-vous aux projets inscrits dans la cadre du développement local ?

- Aucune importance.....
- Peu importants.....
- Important.....
- Très importants.....

6. Avez-vous un rôle à jouer dans le cadre de développement local ?

Oui Non

7. Si, oui, quel est ce rôle (plusieurs réponses possibles) ?

- Initiateur de projets
- Fournisseur financier du projet.....
- Superviseur et accompagnateur du projet.....
- Réalisateur (technique) du projet
- Participation en tant qu'acteur.....
- Autre (précisez) :

8. Avez-vous déjà, ou bénéficiez-vous de projet de développement local ?

Oui Non

9. Si oui, pouvez-vous citer quelque uns ?

- Viabilisation de voies routières, de sites d'installation.....
- Aménagement urbain.....
- Création d'entreprise et d'activités.....
- Autre (précisez) :

10. Selon-vous, les actions qui relèvent du développement local sont :

Electrification et Gaz.....

Ouverture et revêtement des routes et chemins communaux.....

Le financement d'entreprises artisanales.....

Le financement des projets par le micro crédit.....

Autre (précisez) :

.....
.....

11. Pensez-vous qu'il ya suffisamment de projets de développement local dans votre commune ?

Oui

Non

12. Selon-vous, apportent -ils vraiment des résultats satisfaisants ?

Oui

Non

13. Si non, pourquoi ? Est-ce parce que :

Les projets ne sont pas réalisables des le début

Les budgets alloué sont insuffisants.....

Il ya un manque de coordination et de suivi

Les acteurs ne s'impliquent pas assez.....

Autre (précisez) :

.....
.....

14. Votre commune a-t-elle suffisamment de zones industrielles et d'activités ?

Oui

Non

Fiche n°3 : vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.

15. Selon vous, que signifie la gouvernance territoriale :

Un mode de régulation local.....

Une action publique en réseau local.....

Une coopération entre les acteurs.....

Utilisation des autorités politiques et l'exercice du contrôle.....

Autre (précisez) :

.....
.....

16. Selon vous quels sont les acteurs les plus concernés par le processus de la gouvernance territoriale ?
(classez-les selon la priorité de 1 à 7)

- Administrations déconcentrées l'Etat.....
- Elus locaux (APC/APW).....
- Parties politiques.....
- Entreprises.....
- Patronat/ Chambres de commerces, d'industries,.....
- Organisations syndicales.....
- Associations.....
- Autres (précisez) :

.....

.....

17. Selon vous, existe-t-il une gouvernance territoriale dans la commune d'El Kseur ?

Oui Non

18. Si oui comment la jugez-vous ?

- Médiocre.....
- Moyenne.....
- Bonne.....
- Très bonne.....

19. Si non, ou médiocre, pourquoi ?

- Il y a un manque de décentralisation
- Il y a beaucoup de bureaucratie.....
- Il y a de la corruption.....
- Il y a un manque d'encadrement et de suivi.....
- Il y a un manque de financement.....
- Il y a un vide juridique en la matière.....
- Il y a un manque d'implication des acteurs.....
- Autres (précisez) :

.....

.....

20. Quelles sont, selon vous, les actions prioritaires pour établir une situation de bonne gouvernance ? (Classez de 1 à 7 selon la priorité)

- Le renforcement de la décentralisation.....
- Amélioration de la gestion des affaires publiques
- Amélioration de la gestion des projets de développement local.....
- Plus d'implication des citoyens et autres acteurs dans la prise de décision.....
- Amélioration de la communication entre acteurs à travers les rencontres.....

Favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprises.....

Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs.

Autres (précisez) :

.....
.....

22. Pensez-vous que la gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets du développement local ?

Oui

Non

22. Que pensez-vous de la gouvernance au niveau de votre commune ? (critiques)

.....
.....
.....

Fiche n°3 : Participation des acteurs locaux au processus décisionnel

23. En tant qu'acteur local, participez-vous aux prises de décisions dans le processus de gouvernance vous concernant ?

Oui

Non

24. Si oui, à quelle fréquence ?

Rarement

Régulièrement.....

Toujours.....

25. Quel rôle jouez-vous dans le processus de prise de décision ?

Preneur de décision.....

Consultant.....

Exécutant.....

Partie subissant l'action.....

Aucun rôle

Autres (précisez) :

.....
.....

26. Selon vous, quels sont les institutions, organismes ou groupes censés vous écouter ?

Administrations déconcentrées de l'Etat.....

Elus locaux.....

Parties politiques.....

Entreprises.....

Patronat/Chambres de commerces, d'industries.....

Associations.....

Autres (précisez) :

.....

.....

27. Pour vous, l'implication des acteurs locaux dans le processus de prise de décision est-elle :

Primordiale ?.....

Très importantes ?.....

Peu importantes ?.....

Négligeable ?.....

28. Y a-t-il des comités de village ou des associations représentatives qui participent aux projets de développement local ?

Oui Non

29. Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

30. Quels intérêts la participation de l'ensemble des acteurs peut-elle apporter au processus de prise de décision ?

(plusieurs réponses possibles)

Exploration des différents avis des acteurs.....

Prise en compte des différentes préoccupations

Amélioration de la qualité de la décision.....

Autres (citez) :

.....

.....

31. Recevez-vous une subvention de la part de l'APC pour couvrir vos projets de développement ?

Oui Non

32. Si oui, le partage se fait-il de manière équitable ?

Oui Non

33. Etes-vous satisfait des efforts fournis par votre APC ?

Oui

Non

34. Les citoyens et les autres acteurs locaux sont-ils associés au processus de décision et au processus de gouvernance ?

Oui

Non

35. Si oui, est-ce que leur participation apporte un plus à la prise de décision ?

Oui

Non

36. Comment les consultations des citoyens et autres acteurs locaux se font-elles ?

Des rencontres privées.....

Des assemblées, des réunions

Autres (citez):

.....

37. Pensez-vous que les acteurs locaux sont assez impliqués dans l'élaboration des projets inscrits dans le cadre du développement local :

Oui

Non

Si non, quelles sont les raisons ?

.....
.....

38. Quels genres de problèmes rencontrez-vous lors de réunions tenues avec les différents acteurs de la commune ?

.....
.....
.....

39. Les différentes associations sont-elles subventionnées afin de couvrir leurs projets ?

Oui

Non

40. Si oui, selon vous, ses subventions allouées aux associations sont-elles partagées d'une façon équitable ?

Oui

Non

Merci pour votre collaboration

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Théorique et conceptuel du développement local.....4

Section 01 : Développement local: émergences, concepts et définitions.....4

1.1. Historique..... 4

1.2. Quelques définitions du concept de DL.....5

1.2.1. Le développement..... 5

1.2.2. Le local.....6

1.2.3. Définition du DL.....6

1.3. Les dimensions du DL.....8

1.4. Les outils et composantes du DL.....10

1.4.1. Les principaux outils.....10

1.4.2. Les composantes.....10

Section 02 : Approches du développement local, acteurs locaux du DL.....10

2.1. Les approches du DL.....10

2.1.1. Le district industriel (DI).....11

2.1.2. Les systèmes productifs (SPC).....13

2.1.3. Les milieux innovateurs.....14

2.1.4. Les clusters.....15

2.2. Les acteurs du développement local.....17

2.2.1. Acteurs sociaux ou société civile.....17

2.2.2. Les acteurs institutionnels..... 17

2.2.3. Les acteurs économiques..... 17

2.3. Les compétences nécessaires de l'acteur du développement..... 17

2.3.1. Les compétences requises à ces acteurs relèvent de plusieurs variables..... 18

2.3.2. La formation revisitée et réajustée selon les nouveaux besoins....	19
2.3.3. Le cadre général de développement local.....	20
2.3.4. Les interactions et les contraintes entre les acteurs du développement local.....	21
2.3.5. Les contraintes entre les acteurs du développement local.....	21
Section 03 : Le développement local en Algérie.....	22
3.1. La première période: Le DL dans un contexte de planification centralisée 1962.....	22
3.1.1. Les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966.....	22
3.1.2. Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974.....	23
3.1.3. Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975....	24
3.1.4. L'investissement privé (IV)	25
3.2. La deuxième période : le développement local dans le contexte des réformes.....	25
Conclusion du chapitre I	27
Chapitre II : Gouvernance territoriale : définitions, caractéristiques et enjeux.....	28
Section 01 : Généralités sur la gouvernance.....	28
1.1. Historiques et définitions du concept de la gouvernance.....	28
1.1.1. Historique.....	28
1.1.2. Quelques définitions de la gouvernance.....	29
1.2. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale.....	33
1.3. Les acteurs de la gouvernance.....	34
1.3.1. L'Etat.....	34
1.3.2. Le secteur privé.....	34
1.3.3. La société civile.....	35
Section 02 : Gouvernance territoriale : caractéristiques et enjeux.....	35
2.1. Gouvernance locale.....	36
2.2. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale.....	36

2.3. Typologie des gouvernances locales.....	38
2.4. Les composantes de la gouvernance locale.....	38
2.5. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale.....	39
2.6. Les enjeux de la gouvernance territoriale.....	40
2.6.1. Adaptation des méthodes et formes de la gouvernance à la gouvernance territoriale.....	40
2.6.2. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner.....	41
2.6.3. Améliorer le partenariat public/ privé.....	41
2.6.4. Réaliser la coopération intercommunale.....	42
2.6.5. Articulation entre les politiques menées à différents échelons territoriaux.....	43
Section 03 : La gouvernance territoriale en Algérie.....	43
3.1. Le niveau de la décentralisation économique en Algérie.....	43
3.2. Capacité des responsables locaux en matière de prise de décision.....	44
3.3. Problèmes de cohérences des politiques régionales avec la politique nationale.....	44
3.4. Cohérence entre les ressources et les besoins en matière de développement.....	45
3.5. Décentralisation et participation citoyenne.....	45
3.6. La transparence dans la gestion des affaires publiques.....	45
3.7. Les questions de genre.....	45
Conclusion du chapitre II.....	46
Chapitre III : Apport des acteurs locaux à la gouvernance et au développement de la commune d'El-kseur.....	47

Section 01 : Présentation du milieu d'étude.....	47
1.1. Présentation de la commune d'El-kseur.....	47
1.2. La population de la commune d'El-kseur.....	48
1.3.L'emploi dans la commune d'El-kseur.....	49
1.4. L'éducation dans la commune d'El-kseur.....	50
1.5. Santé, culture, jeunesse et sport dans la commune d'El-kseur.....	51
1.6. Infrastructure de bases.....	52
1.7. Le secteur d'agriculture.....	52
1.8. Le secteur industriel.....	53
1.9. Le Tourisme.....	53
Section 02 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon.....	54
2.1. Les objectifs de l'enquête de terrain.....	54
2.2. Présentation du questionnaire.....	54
2.3. Présentation de l'échantillon ciblé et final.....	56
2.3.1. Présentation et structure de l'échantillon final.....	56
2.3.2. Liste des acteurs questionnés.....	57
2.3.3. Description des acteurs questionnés.....	59
2.4. Déroulement du questionnaire et outils méthodologique utilisé par la collècte d'information.....	59
Section 03 : l'analyse des informations et des résultats de l'enquête.....	60
3.1. La vision du développement local par les acteurs.....	60
3.1.1. L'importance accordée par les acteurs locaux aux projets de développement local.....	61
3.1.2. Participation des acteurs au processus de développement local.....	62
3.1.3. Le manque de projets de développement dans la commune d'El-Kseur.....	63
3.2. vision de la gouvernance territoriale par les acteurs.....	65

3.2.1. La perception de la gouvernance territoriale par les acteurs.....	66
3.2.2. Etat des lieux de la gouvernance territoriale dans la commune.....	66
3.2.3. Lecture de la relation « gouvernance territoriale-développement local »dans la commune d’El-Kseur.....	70
3.3. Participation des acteurs locaux aux processus décisionnels.....	71
3.4. Synthèse des résultats de l’enquête.....	79
Conclusion du chapitre III.....	81
Conclusion générale.....	82
Bibliographie.....	84
Liste des abréviations	
Liste des tableaux et figures	
Annexes	
Tables des matières	

Résumé

La réalisation et l'aboutissement des projets de développement local exigent l'existence d'une gouvernance territoriale et une implication des acteurs locaux. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre problématique elle porte sur l'existence ou non d'une gouvernance territoriale au sein de la commune d'El-kseur, et ainsi l'implication et le rôle que jouent les acteurs dans le processus de développement local. Pour répondre à notre problématique, nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la commune d'EL-kseur (entreprises, associations, partis politique, collectivités locales...etc.). L'analyse de réponses obtenues, nous avons constaté que les acteurs locaux ont un rôle à jouer dans le processus le développement local, qui consiste en la supervision et l'accompagnement des projets de développement local. Par contre, ils n'ont aucun rôle dans le processus de prise de décision, même s'il existe une gouvernance territoriale dans la commune d'El-kseur. les acteurs estiment qu'il faut mettre en place les éléments nécessaires à l'aboutissement des projets de développement local, par la participation des acteurs au processus décisionnel et le renforcement de la coordination et la coopération entre les acteurs.

Mots clés : développement local, acteurs locaux, gouvernance territoriale, processus décisionnel, coopération local, El-kseur.

Summary

The implementation and completion of local development projects require the existence of territorial governance and involvement of local stakeholders. It is in this framework that fits our problem on the deduction of existence or not of territorial governance within the town of El-kseur, and on the involvement and role players in the local development process.

To answer our problem, we conducted a filed survey of various actors in the town of El-kseur (companies, association, political parties, local authorities...). Following analysis of the responses obtained, we found that local actors have a role to play in the local development process, which consists of supervision and support for local development projects. By cons, they have no role in the process of decision making, even if there is territorial governance in EL-kseur. As a solution, the players feel it necessary to set up the necessary elements for the success of local development projects, the participation of stakeholders in decision making and strengthening coordination and cooperation among stakeholders.

Keywords: local development, local actor, territorial governance, decision making, local cooperation, El'kseur.